5e ANNÉE - N° 182



INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

Une audience du Maréchal	R. BENJAMIN.
La culture du poivre dans la région de Kampot (Cambodge)	Robert VANNEL.
Les Bénédictins	X...
Au Tonkin, il y a cinquante ans (suite) — Février 1894	
Pour le divertissement de nos docteurs. — La médicomanie	JAURÉGUIBERRY.
L'effort français en Indochine. — La réserve de Liêt-son (Quang-ngai)	X...
Salon de l'Artisanat, de la Petite Industrie et des Arts appliqués 1943-1944. — La semaine du Cuir	M...
L'abandon d'Angkor et sa résurrection au XVIe siècle	V. GOLOUBEW.
Résultats de notre Concours de photographie	

LE N° 0 $ 50
JEUDI 24 FÉVRIER 1944

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTÉRÊT — VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 $ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 $ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à	TROIS MOIS	de date
à 100 $ 60	à	SIX MOIS	de date
à 101 $ 20	à	NEUF MOIS	de date
à 102 $	à	UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5e Année - No 182 — 24 Février 1944

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :
Un an : **25 $ 00**, 6 mois : **15 $ 00**

Etranger :
Un an : **35 $ 00**, 6 mois : **20 $ 00**
Le numéro : **0 $ 50**

Abonnements : *Les abonnements partent du 1er de chaque mois.*

Changements d'adresse : *Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 $ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.*

Règlements : *Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.*

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté.

Tanagra

Faites l'essai une seule fois, Mesdames,
vous serez étonnées combien
vous avez embelli par
TANAGRA-OZONE, Cataplasme à l'Oxygène,
TANAGRA TERRE CUITE, Cataplasme au Soufre,
TANAGRA-FARINE, Cataplasme nourrissant,
TANAGRA-ALBATRE, Masque tonique,
TANAGRA-IVOIRE, Masque dépilatoire.
SANTÉ — BEAUTÉ — CHARME

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

UNE AUDIENCE DU MARÉCHAL

par R. BENJAMIN

(*" Le grand homme seul ", Paris, Plon 1943*)

QUAND, au retour de la promenade, le Maréchal me montra l'ascenseur, et me fit signe : « Montez ! », je n'hésitai plus, je passai devant lui.

« Allons, dit-il, vous êtes améliorable ! »

Nous entrâmes dans son cabinet. Il m'annonça : « Je vais recevoir une délégation d'artisans ». Il en paraissait satisfait.

Je regardai le Vauban de bronze qu'il a sur sa pendule, et je lui dis :

« Monsieur le Maréchal, vous avez, il y a quelques années, fait dans un de vos discours, un portrait de Vauban.

— C'est possible.

— En vous lisant, on croit vous voir.

— Moi ?

— Amour de la terre, amour des hommes, amour du travail, curiosité de savoir, méthode. Voilà les qualités que vous lui attribuez. Ce sont les vôtres !

Il ne dit rien. L'huissier entra.

— Est-ce mes artisans ?

— Non, Monsieur le Maréchal, répondit l'huissier. Le ministre de la Santé.

— Ah ?... Et c'est Vauban qu'il demande ? Amenez-le ! » dit le Maréchal.

Le ministre apparut en hésitant. Nous comprîmes qu'il apportait un malheur.

Le Maréchal sans rien dire lui désigna un fauteuil. Le ministre sans s'asseoir annonça :

« J'arrive de Lorient.

— Qu'est-ce qu'il en reste ? dit le Maréchal d'une voix sourde.

— Rien », répondit le ministre sur le même ton.

On le sentait accablé. Cependant, il fit effort pour parler. A vrai dire, il pouvait se taire. Après le mot qu'il avait dit !... La mort est la mort. Une ville de France anéantie, une de plus. Encore une force de moins ; encore un nom qui devient tragique ; encore un vide sur la carte. On ne décrit pas des décombres ni des cendres. Il expliqua quand même avec bonne volonté, en fonctionnaire probe, que la ville avait été écrasée sous dix mille bombes, qu'elles étaient incendiaires, que le feu n'avait rien épargné, qu'il y avait une centaine de morts, des blessés nombreux, quarante mille personnes évacuées. Il nota qu'il avait trouvé des lits... dans un asile de fous.

« Oui, monsieur le Maréchal, grâce à vos lois sur l'alcoolisme, il y a maintenant des vides dans les asiles de fous ! »

Le Maréchal resta impassible. Il pensait : « Seulement... il y a des malheurs plus grands ! » Il était pâle, extrêmement ému. Il laissa le ministre continuer.

Le ministre poursuivit son rapport — c'en était un — en s'efforçant d'être exact plutôt que sensible, et plus encore utile.

Le Maréchal pensait deux choses : « L'aviation détruira tout. Cette fois-ci ou la prochaine, elle détruira tout ». Puis : « C'est affreux d'être battu, et de subir sur son sol la guerre... des autres ».

Il le dit en deux phrases courtes. Après quoi, il demanda d'une voix grave :

« Et... que dit la population ?

— Rien, monsieur le Maréchal, fit le ministre une seconde fois.

Il ajouta pourtant :

— Elle pense... que c'est la guerre.

Le Maréchal murmura :

— C'est bien.

— En tout cas, reprit le ministre, je leur ai dit que vous les aimiez.

— C'est bien aussi, dit le Maréchal, à condition... qu'ils comprennent que c'est vrai. »

Le ministre de la Santé l'affirma, se leva, prit congé. Le Maréchal l'avait écouté en père, meurtri par le malheur de ses enfants. Je compris qu'il se sentait loin d'eux, perdu dans des images qu'il lui fallait subir tout seul.

L'huissier rentra.

« Cette fois, dit le Maréchal, est-ce mes artisans ? » C'était eux.

« Ah ! »

Ce petit mot fut un soupir comme pour se libérer de pensées trop lourdes, et il se leva. Il ne s'agissait plus de subir, mais d'agir. Il se plaça pour regarder entrer ceux qu'il attendait.

Ils étaient six. Jeunes, vieux, grands, petits, larges, grêles, que d'aspects de la vie humaine en six personnes ! Comment mener les hommes en série ? Il faut les connaître tous pour pouvoir aider chacun. Le Maréchal les regarda l'un après l'autre.

Ils étaient tous des gens de mérite et d'habileté, amoureux d'un métier auquel ils consacraient leur vie. Ils apportaient trois choses : leur grand désir de voir le Maréchal, des objets fabriqués par eux, des vœux écrits. Ils étaient tous intimidés.

« Bonjour, messieurs, dit le Maréchal.

Un murmure de respect répondit. Alors il dit avec fermeté :

— J'espère que vous avez confiance en moi. La confiance est plus nécessaire que la discipline.

Puis son ton s'adoucit :

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

— Vous êtes des travailleurs. J'aime le travail. Je voudrais l'organiser dans ce pays. Si la France revit, ce ne peut être que par le travail.

Des yeux brillèrent. C'était des fervents. Il le savait, il continua :

— Je sais que je prêche des convaincus. Je sais que j'ai devant moi d'honnêtes gens. Or. tout le problème social est un problème d'honnêteté. La Révolution Nationale n'est qu'une révolution morale. Etant ce que vous êtes, vous pouvez grandement la servir.

A ces mots, il ne devint pas solennel, mais sa voix prit ce frémissement d'où elle tire tant d'autorité :

— A ceux que vous commandez, messieurs, donnez d'abord le goût de la chose bien faite. Première honnêteté. Ne la gardez pas pour vous. Inculquez-la. Enseignez à l'homme qui travaille, qu'en travaillant bien, en faisant un bel objet, ce n'est pas seulement un bel objet qu'il fait, il a une double chance, il se fait lui-même, il s'améliore, il s'accomplit.

Plusieurs têtes approuvèrent.

— Seulement, fit-il en levant la main, — l'air de dire : « Ne nous réjouissons pas trop vite ! » — seulement, cet accomplissement n'est possible que si le travailleur peut s'appuyer sur ceux qui le dirigent... et ces derniers sur lui. Il faut une hiérarchie dans l'amitié. Un homme seul... travaille mal...

Un temps. Il reprit son souffle.

— A moins... qu'un devoir très clair ne lui donne une force exceptionnelle.

Quinze secondes on le sentit retiré en soi-même. Puis il revint à ses visiteurs, et à ses pensées qui étaient là, entre eux et lui — c'est le miracle de sa sincérité —, comme des personnes vivantes.

— L'esprit professionnel, reprit-il, était tellement abaissé dans quelques grandes industries anonymes, qu'on avait trouvé naturel, pour définir un certain état de choses humaines, d'emprunter une expression à la vie des bêtes féroces, et qu'on parlait, avec résignation... ou satisfaction, de « la loi de la jungle ».

Il ne força pas le ton ; il ne fit pas de geste ; il raisonnait.

— Cette prétendue loi servait l'esprit de ruse, et et l'égoïsme. La victime était le travailleur, menacé du chômage.

Sa voix devint celle du commandement.

— Il faut débarrasser le travail de cette immoralité. Il n'y a qu'un moyen : mettre à sa tête des chefs honorables. L'épithète devrait être sous-entendue. Nous sommes obligés de l'exprimer encore quelque temps.

Sur ces mots il eut un sourire glacé.

— Un chef honorable est un chef qui aime ses ouvriers...

Il appuya sur le verbe.

— Qui ne les oublie jamais dans la conduite de son affaire. Celui qui les aide par des fondations sociales voyantes, en se réservant le droit de les remercier quand il lui plaît, n'est pas, quoi qu'il pense, un chef honorable... Aussi faut-il créer un Ordre de la Profession, animé d'une vivante honnêteté, en relation avec un Etat décidé, lui aussi, à être honnête. Et alors, on aura chance de trouver de vrais chefs. Tel est au moins le but de la Charte du Travail. Un grand progrès moral, sans lequel... tout le reste n'est qu'éphémère.

Il baissa un instant les yeux :

— Loin de moi d'avoir dans cette Charte cherché à m'imposer. Je ne cherche qu'à la corriger, en collaborant avec des hommes comme vous, dont j'aime l'expérience... et le cœur.

Sur ces mots il demeura silencieux. Les six artisans étaient devenus de pierre. Il reprit lentement :

— J'ai eu contre moi beaucoup de patrons. Beaucoup.

Il réfléchit :

— J'en ai... moins.

Il leva la tête.

— J'ai l'espoir d'arriver à des solutions qui, entre hommes de bonne volonté, pourraient établir une vie raisonnable et digne. Et... elles devraient être un rempart contre les révolutions, qui, même sincères, surtout sincères. sont des poussées de désespoir, et ne mènent qu'à des destructions.

Les six têtes approuvèrent de nouveau. Alors il dit encore :

— Vous m'apportez des vœux. Voilà qui est bien. Soyez sûrs que je les étudierai.

Il les fixait de son regard bleu, à la fois clair et impérieux.

— Messieurs, je vous ai fait un petit cours. Je vous en demande pardon. Je veux léguer aux meilleurs d'entre vous une tâche spirituelle à poursuivre dans la paix. Je veux qu'ils me succèdent sans effort. Et... si nous avons été proches de cœur et d'esprit, la Patrie au travail ne s'apercevra pas qu'elle passe de mes mains dans les vôtres.

Il avait terminé. Quelques secondes s'écoulèrent, puis le chef de la délégation dit dans un tremblement de ferveur :

« Monsieur le Maréchal... pouvons-nous vous chanter la « Marseillaise » ?

L'offre était touchante. Le Maréchal répondit :

— Le quatrième couplet seulement.

Ils étaient surpris. Il s'expliqua :

— C'est le plus beau. On n'y égorge personne. Et il commence par « Amour sacré de la Patrie ! »

Ils firent : « C'est vrai », chuchotèrent un instant pour s'accorder, puis s'exécutèrent. Ce fut un chant noble, un peu caverneux.

Dès qu'il fut terminé, le Maréchal remercia en disant : « Bien ! » Il regarda ses chanteurs qui le regardaient. Je sentis qu'il les avait comblés. Les gens ne sont pas habitués à être comblés. Il y avait une buée sur certains yeux, en même temps que les âmes frémissaient. Il leur avait donné une image de l'homme qui contentait leur vue, la raison, les vœux du cœur. Ce sont les grandes minutes du Maréchal, quand devant des travailleurs, il comprend leur vie, et l'éclaire en quelques mots. Alors toute sa race d'homme bien

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

né dans un milieu sage, et toute son expérience attentive et si juste se marient en une synthèse royale qui donne le plus épanoui, le plus dense, le plus beau des jugements.

Ils sont là six à l'avoir compris. Je devrais dire senti. Auront-ils le pouvoir de l'exprimer autrement que par une « Marseillaise »?

Ce qui fait le prix de ce soliloque, c'est que le Maréchal n'a pas cherché à les émouvoir. Il est né dans une plaine du Nord où le soleil n'aveugle personne. Pas de mirage. De la réflexion, de la prudence, de la bonté, de la vertu. Ceux qui ont la chance de l'entendre sont radieux un instant de voir qu'une conscience peut avoir la sérénité du mouvement des astres et ressembler à une nuit d'étoiles.

Les autres ne savent pas, les autres s'agitent. Le Maréchal est loin des autres, qui le jour de la défaite se sont pourtant crus si proches.

⁂

Cependant, il cherche en ce monde les figures de lumière qu'il pourrait rejoindre en esprit.

Les audiences terminées, il rentre dans sa méditation. Avec quels sages, à travers le bruit des explosifs, pourrait-il de loin échanger quelques signes de paix ?

Il aperçoit le Pape à genoux, qui prie. Visage ardent de pitié et de pitié. Le Pape lui a fait savoir qu'il était ému de sa politique. Comment le Pape ne l'appuierait-il pas, s'il se risquait, au jour du règlement, à faire entendre au monde des paroles de justice ?

Il voit Salazar à sa table, assidu, ponctuel, insoucieux d'une gloire bruyante, qui s'astreint à des besognes scrupuleuses. Est-ce que Salazar, qui a mérité le respect d'un monde désemparé, n'indiquera pas qu'il est aux côtés de l'esprit français, pour tenter d'éclairer les ténèbres de l'Europe ?

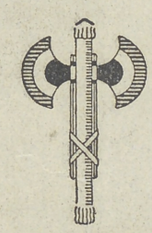
Il pense à la Suisse, ce refuge au cœur du drame, au repos de ses lacs, à la paix des âmes montagnards, à tous les Suisses charitables, qui ont secouru les prisonniers, les déportés, les orphelins. La Suisse est un exemple. Il n'y aura peut-être qu'à dire le mot Suisse pour retrouver un sens humain de la vie.

Enfin... est-ce qu'il n'est pas permis de croire encore, malgré la banque et ses pirates, l'industrie et ses négriers, que l'Amérique au nom prestigieux, l'Amérique, cette enfant, n'a qu'une moitié de son cœur pourri, mais que l'autre a gardé des fraîcheurs d'innocence ? L'Amérique ne fait-elle la guerre que pour installer des marchés et des marchands ? Une certaine Amérique n'a-t-elle pas un certain idéal, juvénile et désintéressé ? L'Amérique pourra-t-elle se hausser jusqu'à être une puissance de paix ? Le Maréchal songe à l'Amiral Leahy...

Le Maréchal, ainsi que chacun de nous, se trouve devant l'inconnu. Une grande heure est possible ? L'aura-t-il ? Dieu fasse qu'il l'ait !

Il a donné sa vie, il a choisi le sacrifice, peut-être que des événements, à quoi il ne pourra rien, l'emporteront. Mais peut-être aussi sera-t-il sauvé par un mouvement du monde, auquel il a semblé déjà qu'il participait.

Et le Maréchal y pense — tout seul.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA CULTURE DU POIVRE DANS LA RÉGION DE KAMPOT (Cambodge)

par Robert VANNELL

ON ignore trop souvent que l'Union Indochinoise, et en particulier le Cambodge, assurent, à quelque 200 tonnes près, venant de Madagascar, la consommation de poivre de la France et de l'Empire. La production de l'Indochine est même supérieure à ces besoins ; elle dépasse en effet 4.000 tonnes (dont près du quart exporté sur l'étranger, notamment vers l'Amérique), et introduit, chaque année, plus de 2.000.000 de piastres dans l'économie du pays.

Le poivre est très anciennement connu au Cambodge. Ainsi que le rappellent MM. Roule et Biard, dans leur remarquable étude, parue en 1942, dans le « Bulletin Economique de l'Indochine », « La culture du poivre et sa production dans le Sud Indochinois », le voyageur chinois Tchéou-Ta-Kouan, envoyé en mission au Cambodge, vers la fin du XIII[e] siècle, y notait déjà sa présence. Il semble bien, cependant, d'après ces auteurs, que le poivre n'était guère, à cette époque, qu'un produit de cueillette.

La pipériculture, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, dans la région de Kampot, serait de date relativement récente et ne remonterait guère au delà du XVIII[e] siècle, époque à laquelle des émigrants chinois, originaires de l'île d'Haïnan, jetés par la tempête sur les rivages de Cochinchine, se seraient établis sur les côtes du golfe de Thailande.

***

Le poivre est une liane grimpante munie de crampons analogues à ceux du lierre. Son aspect, telle qu'elle apparaît pour le profane, dans les plantations du Sud-Indochinois, ne rappelle que d'assez loin la liane que montrait jadis avec orgueil M. Prudhomme aux visiteurs des serres de l'Institut d'Agronomie Coloniale de Nogent. Cette liane venait de fleurir pour la première fois. L'étudiant que j'étais alors, vit un long serpent d'un vert terne, charnu et renflé, émergeant d'un minuscule pot de terre, grimpant le long des parois vitrées de la serre et s'enroulant le long d'un fil de fer qui en faisait le tour. J'eus grand peine, plus tard, à reconnaître la même plante, dans la liane noueuse et grisâtre de nos poivrières. Il pa-



On attache les lianes de poivre.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

raît, toutefois, que dans l'humidité sombre de la forêt dense, la liane sauvage revêtirait cet aspect.

La feuille, de forme ovale, est d'un vert sombre vernissé, glauque en dessous. Le fruit se présente en grappes de quelques dizaines de baies vertes et peu charnues de la grosseur d'un petit pois, devenant rouge vif à maturité. L'épiderme qui recouvre le grain de poivre est très parfumé et possède une saveur légèrement sucrée.

***

Sur un total de 4.300.000 pieds cultivés dans le Sud-Indochinois, 540.000 seulement le sont en Cochinchine et sur les 3.805.000 du Cambodge, 3.440.000 appartiennent aux poivrières de la province de Kampot. La plupart d'entre elles se rencontrent sur le versant maritime, au pied de la chaîne du Phnom Voal et autour de la montagne de Kep. On en trouve cependant quelques-unes au bas du massif de l'Eléphant et jusque dans la presqu'île de Réam.

On peut se demander pourquoi le poivre a prospéré dans la région de Kampot, de préférence à toute autre, et y a trouvé, semble-t-il, jusqu'ici, ses terrains de prédilection.

Comme toutes les piperacées, le poivrier réclame des climats chauds et humides, où la saison sèche soit coupée par quelques ondées. Dans la région de Kampot, ces conditions se trouvent réalisées. Des observations du régime pluviométrique, prolongées sur une période de 26 années, révèlent une chute de pluie moyenne annuelle de 2 mètres, à Kampot, 2 m. 20, à Kep. Aucun mois n'est absolument sec. Si l'on relève, en juillet et août, mois les plus pluvieux, des précipitations de l'ordre de 350 à 420 mm., les mois de janvier et février, mois les plus secs, reçoivent de 15 à 40 mm. d'eau. La saison sèche y est courte, à peine quatre mois, mais il arrive cependant, que les pipériculteurs soient contraints, pour obtenir des grains de poivre plus gros et mieux nourris, d'arroser le pied de leurs lianes au moment de la cueillette lorsque les premières pluies sont lentes à venir.



Pulvérisation de l'insecticide.

La liane de poivre est gourmande ; elle exige un sol riche et profond, pas trop lourd et perméable. L'eau de ruissellement, lorsqu'elle stagne trop longtemps dans les billons, après les orages, semble porter un préjudice certain à son développement.

Sous la double influence d'une pluie abondante qui lave les terres et des besoins de la liane qui absorbe les éléments fertilisants, le sol complanté en poivriers, s'épuise très vite. Les planteurs y suppléent par des apports de terre vierge, prise aux environs de la poivrière, dans la couche humifère, de fumier de ferme et de chaux. La culture se révèle ainsi particulièrement onéreuse.

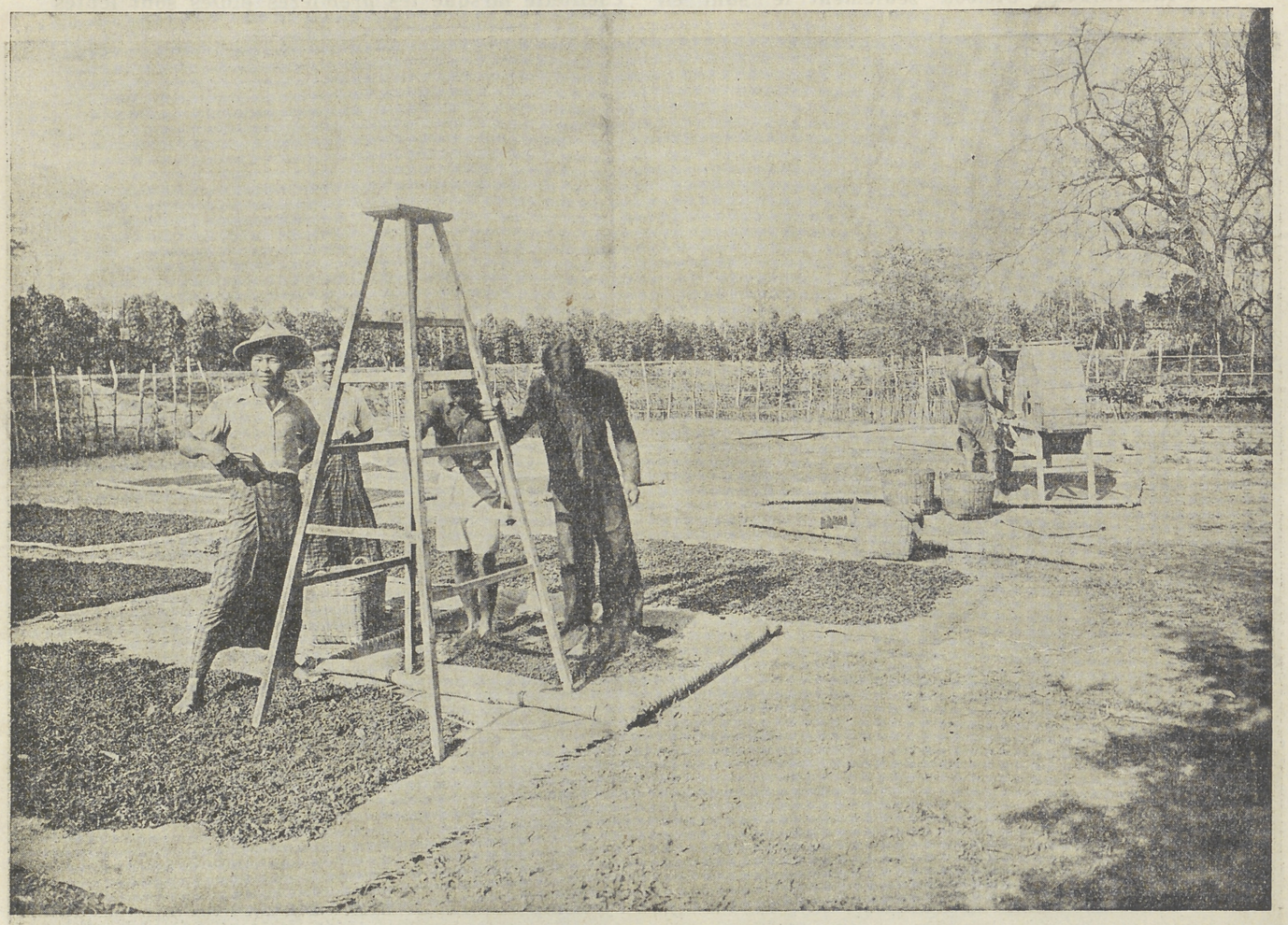
Le choix du terrain semble relever de données

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

traditionnelles scrupuleusement suivies jusqu'ici par les planteurs. L'emplacement choisi ne doit avoir supporté aucune autre culture, la forêt est abattue et brûlée, le dessouchage fait avec le plus grand soin.

Pioché, égalisé, disposé en billons, le sol de la poivrière reçoit les boutures, en pleine saison des pluies ; celles-ci sont mises en terre, par deux, en ligne, sur le sommet des billons, à deux mètres environ les unes des autres et abritées des rayons du soleil par des branches d'arbres dont les feuilles ne tombent pas en séchant.

tieux. Dans une exploitation bien conduite, pas de mauvaises herbes, pas de feuilles sèches. La terre est régulièrement piochée, des rigoles aménagées entre les ades pour le draînage durant les pluies. Après la récolte, le sol est abondamment fumé avec un mélange de terre vierge et de fumier de ferme, auquel on ajoute parfois du guano de chauve-souris venant de grottes voisines ou de l'engrais de crevettes. Cet apport, qui élève chaque année le niveau des poivrières, donne à celles-ci cet aspect de plate-forme surélevée, si caractéristique, que certains ont pu croire établie



Foulage du poivre sec.

Extrêmement fragiles, ces boutures sont attachées, au moyen d'un lien végétal dont la solidité et la souplesse varient selon l'âge de la liane, d'abord à un tuteur provisoire, maintenu en place pendant un an, puis à un tuteur définitif en bois dur, inattaquable aux termites et aux champignons, dont la durée approche quinze ans. La rareté et la cherté des bois durs amènent souvent le planteur à utiliser des bois de deuxième qualité dont la durée ne dépasse guère cinq ans.

Des essais, effectués ces dernières années par les Services Agricoles du Cambodge, en vue d'accroître la durée de ces derniers par des imprégnations de produits chimiques, à l'instar de ce qui se pratique dans les régions vinicoles de France pour les échalas, ne semblent pas avoir donné des résultats concluants.

La poivrière est l'objet d'un entretien minu-

à l'avance, au moment de la plantation.

En dehors des anguillules, sur lesquelles nous reviendrons, et qui ne sont d'ailleurs pas une forme de parasitisme spéciale à la liane de poivre, le poivrier est en butte aux attaques de divers insectes : un petit hanneton qui, pendant la nuit, dévore feuilles et fleurs, un hémiptère qui pique les inflorescences et arrête leur développement. Contre le premier, il n'y a guère d'autre remède que le ramassage ; pour éviter les déprédations du second, on traite les lianes par des pulvérisations régulières d'insecticides composés d'une décoction de « Stemona tuberosa » et de tabac dénaturé. La solution de savon blanc utilisée depuis quelque temps semble devoir donner de bons résultats.

La récolte du poivre a lieu de janvier à juin. Elle se fait en plusieurs fois. La grappe est cueillie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

lorsqu'une des graines vire au jaune ou au rouge. Ramassées à maturité complète, les baies donneraient un poivre plus dense et de qualité meilleure, mais les oiseaux en sont par trop friands ; au surplus arrivées à maturité, les baies se détachent de la grappe et tombent à terre, où il est difficile de les ramasser.

Après la cueillette, les grappes sont étendues sur des nattes et séchées au soleil, les grains détachés sont nettoyés au tarare et mis en sacs.

La production par liane varie selon l'âge de la plante, les soins qui lui sont donnés, la richesse du sol. Dans une plantation en bon état, elle est d'environ 2 kilos par liane, mais on signale des lianes hautes productrices qui produisent annuellement jusqu'à 4 kilos de poivre noir.

Le poivre blanc, dit « de Saigon », s'obtient en faisant macérer le poivre noir dans l'eau pendant une quinzaine de jours. Le péricarpe se détache et après lavage et séchage au soleil, on obtient le poivre blanc. Dans la banlieue de Kampot, cette opération se pratique dans les eaux saumâtres de la rivière ; il suffit de suivre la route qui longe la berge, pour être, à certaines saisons, saisi à la gorge par l'odeur âcre du poivre en train de sécher.

Certains pipériculteurs préparent un poivre blanc de haute qualité, en triant, une à une, les baies rouges complètement arrivées à maturité. Le péricarpe charnu est enlevé à la main par trituration dans l'eau avant dessication au soleil.

J'ai dit plus haut que les oiseaux étaient friands de baies de poivre. Quand on parcourt les poivrières, on voit souvent, à leurs abords, de petits arbustes, au pied desquels le sol est battu, nivelé et parfaitement net. Ce sont les aires de récolte du poivre des oiseaux. Les grains débarrassés de leur épiderme par digestion dans l'estomac des oiseaux sont extraits de leurs excréments. Cette sorte de poivre particulièrement renommé, vaut beaucoup plus cher que le poivre blanc ordinaire, car les Chinois lui reconnaissent un puissant pouvoir aphrodisiaque.



Partie d'une liane de poivre montrant les fructifications.

Le poivre a de nombreux usages. Son emploi dans l'alimentation comme épice est connu de la plus haute antiquité, il s'est généralisé, on le trouve aujourd'hui sur toutes les tables et il parfume de nombreux mets et de multiples conserves, charcuterie et salaisons diverses. Dans les régions de production, il est employé en grappes, alors qu'il est encore vert ; ayant tout son parfum et pas encore d'âcreté, il sert à confectionner des plats délicieux qui sont une spécialité de la région de Kampot : canards et poissons au poivre, sont mets de « haute gueule ». Un négociant de Kampot a introduit récemment sur le marché des conserves de poivre vert au naturel qui sont très recherchées comme condiments.

Le poivre est, en outre, utilisé en parfumerie pour la préparation de l'héliotrope artificiel et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dans le commerce des pelleteries pour la protection des fourrures contre les insectes. Enfin, la pharmacopée sino-annamite le tient pour tonique, stimulant, diurétique et aphrodisiaque.

La culture du poivre est une des richesses du Cambodge. A Kampot, en particulier, « quand le poivre va, tout va ». Exigeant une abondante main-d'œuvre, un matériel de culture important, des éléments fertilisants nombreux, elle crée une grande activité commerciale et la prospérité d'un centre comme celui de Kompong-trach, situé à proximité de la zone de culture, dépend étroitement de l'importance de la récolte et des cours pratiqués.

Contrairement à l'opinion communément admise, la culture du poivre n'est pas seulement pratiquée par les Chinois ; ceux-ci ne possèdent guère, en effet, que le tiers des poivrières, mais comme ils sont à peu près les seuls prêteurs d'argent, ils ont des intérêts dans la plupart d'entre elles. Les grosses exploitations utilisaient surtout jusqu'ici des coolies chinois, originaires de l'île de Haïnan. Chaque année, de grosses jonques de mer, venant du sud de la Chine, s'ancraient devant Kep. Les propriétaires de la région y venaient recruter leur personnel. Cette source de main-d'œuvre est aujourd'hui tarie et les pipériculteurs éprouvent quelque difficulté à en recruter, par ailleurs.

Une des caractéristiques de la culture du poivre est l'endettement presque général du bien fonds. Une poivrière en production, bien conduite, possède une grande valeur intrinsèque, mais celle-ci décroît très vite avec le manque d'entretien. La culture exige une trésorerie importante et la plupart des propriétaires sont contraints, pour financer leur campagne, de contracter des emprunts aux richards chinois de la région. Ces prêts, généralement de 6 à 8 mois, consentis à des taux usuraires allant jusqu'à 30 %, sont gagés par une hypothèque, une vente à réméré ou parfois par le nantissement de la campagne précédente. Que survienne une mauvaise récolte, le pipériculteur est incapable de rembourser, la poivrière change alors le plus souvent de mains. Certains planteurs ont ainsi successivement connu, dans ces quinze dernières années, l'aisance, la richesse, la gêne et même la pauvreté.

La culture du poivre a subi, au cours des deux dernières décades, une série de crises qui l'ont fortement ébranlée. Les prix très bas de 1933 à 1938 — le quintal de poivre est descendu à Saigon à 25 piastres — ont entraîné un relâchement dans l'entretien des poivrières. Les fumures ont été négligées, l'exploitation assurée aux moindres frais, a provoqué un dépérissement lent, mais certain, de la plupart des poivrières, une diminution de la production et une sensibilité plus grande des lianes aux maladies et agents déprédateurs.

Il semble bien que la mortalité qui sévit actuellement sur certaines plantations, soit une conséquence directe de cette moindre résistance. Certaines lianes, en bon état, présentant les apparences d'une réelle vigueur, perdent tout à coup leurs feuilles, se dessèchent et meurent en quelques jours. Le mal se localise difficilement, il atteint les lianes, indifféremment, dans les poivrières en bon état et en mauvais état, sévit sur des pieds entretenus et délaissés, et éparpille ses atteintes, sans ordre apparent, au sein des plantations. Cette situation n'est pas sans alarmer les planteurs.

Les Services Agricoles du Cambodge et l'Institut des Recherches Agronomiques se sont attaqués à la recherche du mal et de ses remèdes. On a incriminé les anguillules ; cette forme de parasitisme, n'est ni nouvelle, ni spéciale aux racines de poivriers, on la trouve en effet sur de nombreuses autres plantes et aussi bien sur des lianes en pleine vigueur que sur des lianes qui s'étiolent. Certains évoquent une maladie mystérieuse, encore inconnue, dont on ne constaterait, pour l'instant, que les désastreux effets.

A en voir les manifestations, après étude des sols et examen critique des modes d'exploitation, il semble bien que les premières mesures à prendre doivent tendre à modifier dans un sens plus rentable et plus efficace, les modalités traditionnelles de culture.

Une fumure accrue, un chaulage approprié — les sols de la région manquent de chaux — paraissent susceptibles d'accroître la résistance des lianes aux atteintes du mal. Des essais sont actuellement en cours pour en administrer la preuve.

Il n'est pas impossible, au surplus, que la culture du poivre réclame des sols plus riches où la couche humifère soit plus importante et où la liane trouverait des éléments qui semblent lui manquer. Des recherches sont poursuivies dans ce sens.

Il resterait, enfin, à diminuer les frais d'exploitation pour pouvoir produire à la parité des cours mondiaux. Ayant bénéficié jusqu'ici d'une protection particulièrement importante sur le marché métropolitain, le poivre indochinois n'est pas en mesure de concurrencer les poivres d'autres provenances sur les marchés étrangers.

Dès la reprise des relations commerciales normales, la question se posera avec acuité ; de sa solution dépendra la prospérité ou la ruine des poivrières de la région de Kampot.

Certains pipériculteurs, conseillés en cela par les Services techniques, ont envisagé le transfert de leurs cultures sur des terres plus riches (terres rouges basaltiques) et l'emploi de tuteurs vivants, comme dans les îles de la Sonde. Ils manifestent cependant une certaine réticence, car la culture, sur de pareils sols, n'a pas encore été tentée en grand et ses résultats ne seraient pas encore probants.

Les poivrières du Sud-Indochinois représentent une valeur considérable qui s'élève, pour la seule province de Kampot, à près de 20.000.000 de piastres. L'abandon de la culture dans les zones actuelles serait une immense perte et entraînerait la ruine de la région. Il faut donc, à notre sens, maintenir cette culture, rechercher les moyens d'accroître le rendement des poivrières existantes et réduire les prix de revient.

Les efforts conjugués des Services Techniques et du Groupement Professionnel de la Production Agricole et Forestière trouveront là un large champ d'activité.

Voir pour plus de détails la plaquette de MM. J. Biard e F. Roule, *Bulletin Economique de l'Indochine*, année 1942t fascicules II et III (*op. cité*).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



PHANTHIET. — Retour de pêche.

Photo LE JARIEL
(1er prix de notre Concours de photographie.)

L'œuvre de M. R. Le Jariel, qui s'est imposée d'abord, a subi cinq cents contre-attaques de cinq cents photos concurrentes ; et, après des fortunes diverses — défense élastique, brèches, colmatages —, elle a finalement rétabli toutes ses positions, et gardé la palme. Des guerilleros lui sont venues les menaces les plus sérieuses : le contre-jour en mer était un thème à ce point favori des concurrents que le jury, ébranlé par ces attaques à revers, a manqué se laisser aller au découragement. Il s'est repris à temps.

Photo très classique, mais parfaitemlnt réussie. Haute qualité des noirs. Heureux dosage des nuages, très poussés sans cependant écraser le sujet. Heureuse proportion entre la mer et le ciel, très voisine des classiques 2/5. L'obliquité de l'axe du bateau par rapport à la ligne d'horizon est calculée avec tact ; la perspective rapproche les détails et les personnages du sampan, et concentre l'attention. Noter le rapport des espaces à droite et à gauche du sujet principal : plus vaste à droite, plus resserré à gauche, à l'échelle des masses qu'ils flanquent. Même proportion dans les silhouettes très estompées qui garnissent ces espaces avec une extrême discrétion. Justesse, équilibre, harmonie.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Photo VO-AN-NINH
(2e prix de notre Concours de photographie.)

PHNOM-PENH. — Un coin de la pagode de Phnom.

Ici tout est composition, et choix délibéré entre les éléments fournis par le hasard.

Les proportions sont excellentes. Par rapport à la surface totale de l'épreuve, le lion de pierre ne pouvait être ni plus petit ni plus gros. Deux masses se répondent aux deux extrémités d'une diagonale ; masse claire plus grosse, masse sombre plus petite ; équilibre.

Ce qui donne à cette photo son caractère saisissant, c'est la correspondance des formes des deux masses. Or l'une de ces masses — une statue de pierre — est à peu près ce qu'il y a de plus solide et stable au monde ; l'autre — un simple nuage —, ce qu'il y a de plus fluide, de plus changeant, de plus inconsistant. Cette composition si équilibrée, c'est la fixation d'une rencontre unique, d'un moment unique. Tout, direz-vous, y est donné par le hasard. Sans doute. Encore fallait-il que cette proposition du hasard fut aperçue, comprise, acceptée, saisie. N'est-ce pas là le secret de tous les arts ?

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



La toilette du buffle

Photo NGUYEN-NHU-HOAN
(2e prix de notre Concours de photographie.)

Pour le deuxième prix, le jury a retenu deux œuvres très différentes : un instantané, et ce qu'on pourrait appeler une étude de style.

L'instantané, c'est ce bain du buffle, dont la première qualité est ce dépouillement qui élimine tous les détails accessoires, et ne laisse à l'attention aucun prétexte à s'évader hors du sujet. Bonne composition excentrée, mais solidement équilibrée. De grands espaces vides échappent à la platitude par ces sortes de hachures que font les rides et les reflets de l'eau, dont l'importance augmente à mesure qu'ils se rapprochent du sujet.

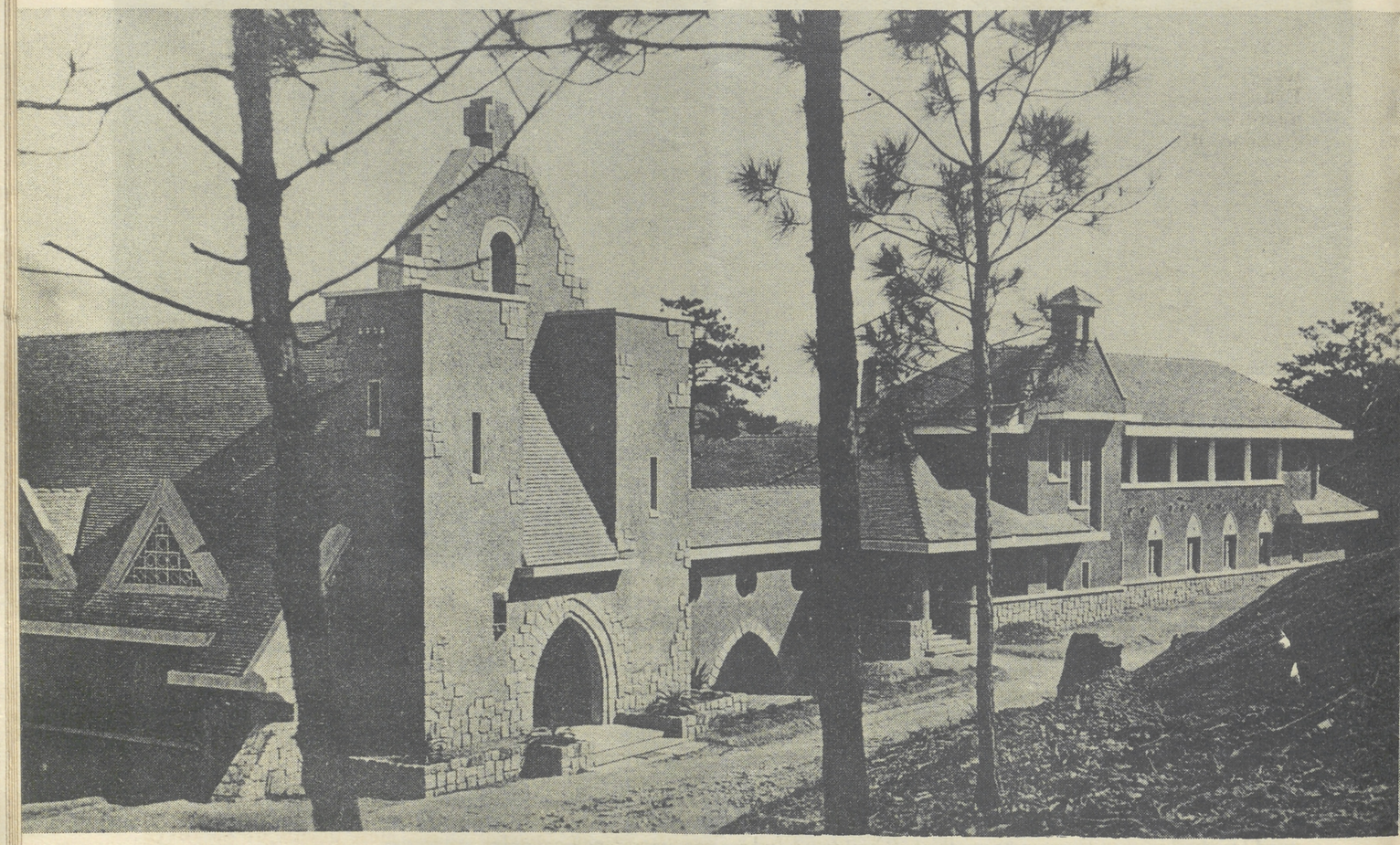
Eclairage remarquable, qui souligne avec vigueur les masses principales, laisse l'accessoire dans l'ombre, ramène le sujet à ses éléments essentiels. Il donne la force convenable à ce thème campagnard ; il lui permet d'échapper au ton mièvre et sucré qu'ont trop souvent les compositions pastorales.

L'angle de prise de vue est excellent. Il restitue à la bête son importance animale, il raccourcit l'être humain ; entre l'un et l'autre il découvre une sorte de lieu géométrique qui fait l'unité de la photo.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Monastère de Dalat. — Chapelle provisoire sur la Concession Miéville (1936-1940).



Le Monastère de Dalat.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LES BÉNÉDICTINS

par X

DE tous les ordres religieux actuellement en Indochine, celui des Bénédictins est probablement le dernier venu. Si l'on remonte le cours de l'histoire, il est cependant d'Occident, dans l'ordre chronologique, le premier ordre religieux. On le connaît mal, malgré son illustre passé. Quelques images de moine copiant des manuscrits, illustrant notre histoire du Moyen âge, telle est la fugitive vision que l'on garde d'une société monastique qui a fait l'Europe. Une expression courante encore aujourd'hui pour désigner certains travaux longs et fastidieux a conservé le nom des Bénédictins, on dit : « Travail de Bénédictins ». Il y a encore des Bénédictins de par le monde et depuis 1936, l'Indochine en possède quelques-uns.

***

La vie monastique est née en Orient. Des hommes saisis jusqu'au fond de leur être par le feu évangélique sont allés à la recherche des solitudes pour y mener une vie plus conforme aux désirs du Christ. Au IVe siècle, les solitudes d'Egypte, la Thébaïde étaient pleines de ces athlètes du Christ. Ils ont laissé dans l'histoire quelques noms célèbres tels saint Paul, premier ermite, saint Antoine, saint Pacôme. Un jeune diacre d'Alexandrie, Athanase, plus tard évêque, exilé par les empereurs ariens d'Orient entreprit de faire connaître à l'Occident chrétien la vie sublime de ces héros du désert. Ses récits enflammèrent les hommes du Septentrion et chez nous aussi, en France surtout, des moines se levèrent. Leur vie austère et sainte, toute de dévouement parce que d'abord de contemplation, attire sur eux l'attention du peuple et des papes. On en fit des évêques. Saint Martin de Tours, saint Césaire d'Arles sont des figures inséparables de la christianisation des Gaules. Survinrent les invasions barbares. Les moines évêques se dressèrent alors devant les envahisseurs. Protecteurs des cités autant que des chrétientés, ils furent les chevilles qui maintinrent solidement fixé au sol de France le monde gallo-romain. Par la dignité de leur vie, l'autorité de leur parole, la sagesse de leurs avis, ils conquirent les conquérants eux-mêmes. Ceux-ci apportèrent un élément nouveau et riche à la nation française alors embryonnaire. La vierge Geneviève, saint Loup de Troyes, saint Agnan d'Orléans, saint Rémi de Reims, furent les vrais animateurs de cette France en formation. Ces hommes, qui dominent de leur haute stature l'époque troublée de la naissance de la France, furent pour la plupart des moines. Mais en Occident comme en Orient la plus grande fantaisie régnait parmi les règles monastiques. Il y avait la règle de saint Pacôme et de saint Basile en Orient. Il y avait celle de saint Colomban et d'autres en Occident. Chaque monastère qui se formait avait sa règle. Ces règles qui témoignaient d'une grande générosité manquaient de discrétion. Les prescriptions pénitentielles qu'elles indiquaient relevaient du sport. Les athlètes seuls étaient à leur mesure. Ces ardeurs exigeaient une sagesse.

L'organisation de la vie monastique en Occident devait revenir à saint Benoît « Bénédictus », le Béni. Celui-ci naquit au milieu du Ve siècle. Nous connaissons sa vie par l'un des plus illustres de ses fils, le pape saint Grégoire le Grand, qui dirigea l'Eglise moins d'un siècle après la mort de Benoît. Peu de renseignements d'ailleurs sur la vie du Patriarche des Moines. Sa règle, dit saint Grégoire, était l'image de sa vie, car cet homme de Dieu n'avait pu écrire autrement qu'il n'avait vécu. Il naquit à Nursie, près de Rome. Il vint très jeune faire ses études en cette ville. Les termes de droit qui abondent en sa règle laissent entendre qu'il y étudia cette science. Rome était alors ce que sont les capitales des civilisations en déliquescence. Les frontières d'un pays ne craquent que parce que le cœur de la nation ne bat plus. Dans cette Rome qui voyait mourir, en s'amusant, son vaste empire, le milieu étudiant était particulièrement atteint de ce matérialisme exténuant qui dans un monde en ruine rend les jeunes, vieux avant l'âge. Benoît, qui était chrétien et d'âme patricienne, portait en lui une noblesse. Il ne put supporter cette atmosphère étouffante. Un jour, sans rien dire à personne, il quitta Rome. Il gagna au nord-est les montagnes de la Sabine. Au bout de quelques jours de marche, il prit congé de sa servante elle-même et s'enfonça dans la solitude. Il y rencontra un moine du nom de Romain qui lui donna un habit monastique et lui indiqua dans les rochers sauvages du lieu une grotte où il trouverait le cadre qu'il recherchait pour sa pénitence et sa prière. Ce lieu s'appelait Subiaco. Trois ans durant, de 14 à 17 ans, le jeune patricien y mena la vie rude de l'ermite. Quelques bergers du voisinage, ayant découvert la retraite du solitaire, vinrent solliciter ses conseils. Benoît consentit à leur parler de ce Dieu, leur créateur et père et qu'il connaissait bien pour avoir vécu trois ans en son unique compagnie. La réputation de sainteté du jeune ermite se répandit bientôt. On vint de toutes parts le voir et lui demander de vivre sous sa direction. Benoît, alors, organisa sa solitude de Subiaco en cité monastique. Il divisa ses disciples en douze monastères de douze moines chacun. Il entreprit d'enseigner à ces hommes de bonne volonté la science du service de Dieu. Ses premiers disciples étaient de toute provenance. De jeunes patriciens se mêlaient aux bergers et aux Goths déserteurs des armées d'invasion. Tous étaient soumis à la même règle. La principale occupation des solitaires était le travail manuel. Il fallait vivre et les moines, dit Benoît, sont vraiment moines lorsqu'ils vivent du travail de leurs mains. On défricha ces âpres solitudes. Déjà toutes les misères du siècle affluaient vers ces hommes pacifiques. Benoît guérissait les malades, ressuscitait des morts et distribuait du pain aux miséreux. Il parlait à tous ces déshérités, avec une onction pénétrante, du Père des Miséricordes. C'en était trop ! Un prêtre du voisinage fut pris de jalousie et, par des moyens peu en rapport avec l'idéal sacerdotal, rendit la vie impossible à l'homme de Dieu. Alors Benoît, pour mettre fin à un scandale qui pouvait blesser les âmes, se déplaça avec ses moines. Il prit la route du Sud et s'arrêta un peu avant Naples sur une montagne dominant la plaine de la Campanie. C'était le mont Cassin. C'est là désormais que le Vénéré Patriarche allait mettre la dernière main à l'organisation monastique. Il allait y composer cette règle qui, après quinze cents ans de fécondité, n'a rien perdu de sa force et de son actualité. Une connaissance surprenante de l'homme, un sens remarquable de l'organisa-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tion, une discrétion faite d'une largeur de vue qu'on s'étonne de rencontrer à cette époque assez noire du Ve siècle font de cette règle un monument de sagesse. Ceux qui ont mission de gouverner les hommes y trouveraient des conseils aussi utiles que difficiles. C'est un monument de sagesse humaine autant qu'une spiritualité très sûre pour ceux qui marchent vers l'amour du Christ. Aucune disposition matérielle étroite ne ferme à l'âme de bonne volonté l'accès du cloître organisé par Benoît. Toute âme qui sincèrement cherche Dieu y est invitée. Les habits, la nourriture, le travail seront ceux que réclament les divers climats où les moines habiteront.

Benoît meurt aux environs de 540. Des barbares avaient déjà visité son monastère de son vivant. Mais l'homme de Dieu s'était imposé à ces hommes rudes tout à coup rendus timides. Ils n'osèrent toucher à son œuvre. Mais les serviteurs de Dieu disparu, ils revinrent, dispersèrent les moines et détruisirent le monastère. Cette ruine providentielle fut l'occasion de l'expansion de l'œuvre bénédictine. Les moines se dispersèrent en emportant la règle. Ils lui demeurèrent fidèles et semèrent l'Italie et en particulier Rome de monastères. Bientôt se répandit la renommée de cette règle si sage. Les monastères existants mais ignorant saint Benoît, s'en emparèrent. C'est ainsi qu'au VIIe siècle la plupart des monastères de France et d'Italie étaient devenus Bénédictins par la puissance même de cette règle. Elle allait désormais discipliner et animer ces phalanges monastiques d'Occident. Apte à toutes les besognes généreuses et exigeant de la persévérance, cette armée pacifique sera entre les mains des papes un puissant moyen d'expansion chrétienne. Venus au monastère chercher la solitude, l'obéissance religieuse en fera d'admirables apôtres : saint Boniface en Allemagne ; saint Anschaire dans les pays Nordiques ; saint Benoît d'Ariane en France, seront des ouvriers qui, silencieusement, transformeront la société médiévale. L'abbaye deviendra une vraie cité dont le centre sera l'église abbatiale et le chef l'abbé. Dans l'enceinte du monastère tout peut-être fait et tout sera fait. La communauté devra se suffire à elle-même et exigera les différents corps de métiers. Les forêts seront transformées en champs de blés. Mais cette transformation ne sera pas une destruction. Une connaissance approfondie de la sylviculture et de la pisciculture multipliera les forêts et les étangs. Les rivières feront tourner les moulins. Les rochers seront coupés et serviront à bâtir ces monastères dont nous admirons aujourd'hui encore l'étonnante solidité. Car les moines seront maçons et architectes et bientôt les lieux sauvages où l'homme n'osait s'aventurer deviendront des centres économiques et industriels qui feront souvent, hélas ! l'objet de la jalousie des princes et des rois. Ces larcins si fréquemment renouvelés dans l'histoire ont conduit les moines à multiplier leurs œuvres et à les renouveler sans cesse. Le milliard des Congrégations est une maladie politique de tous les pays et de tous les siècles.

Le rayonnement intellectuel des moines Bénédictins au Moyen âge fut aussi grand que leur rayonnement agricole et industriel. Chaque abbaye, chaque prieuré avait son école comme d'ailleurs chaque évêché. Dans les statistiques comparatives que les historiens se sont plu à dresser on a constaté qu'il y avait au Moyen âge moins d'illettrés qu'aujourd'hui. Cette époque de noir obscurantisme avait su apprendre à lire au peuple tandis qu'à l'intérieur des cloîtres se copiaient pour être transmis à la postérité les monuments de la civilisation grecque et latine. Les moines, à qui rien de ce qui est humain n'est indifférent, faisaient silencieusement le pont entre le monde antique et le monde moderne. Plusieurs abbayes, par l'importance de leur enseignement, devinrent universités, où de fameux écolâtres distribuaient la science à des milliers d'étudiants. La période la plus brillante de l'Ordre Bénédictin en France fut du Xe au XIe siècle. L'abbaye bourguignonne de Cluny domina à cette époque l'Europe entière. Elle fonda des monastères partout : l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne virent éclore des prieurés nombreux qui, tous, étaient dépendants de l'immense abbaye de Cluny, dont les services étaient si vastes et si parfaitement organisés qu'elle pouvait accueillir sans troubler les moines, le roi de France et sa suite. La sainteté y brillait aussi : quatre abbés s'y succédèrent et qui furent canonisés : saint Odon, saint Odilon, saint Mayeul, saint Hugues. Un contemporain, saint Pierre Damien, appelait cette illustre abbaye le « Deambulatorium Angelorum » le « promenoir des Anges ». Elle fournit aux rois des ministres et à l'église des papes. Suger, l'abbé de Saint-Denis, et Grégoire VII, le pape de Canossa, sont des noms que les élèves retiennent des rudiments d'histoire qu'ils ont appris.

Cluny déclinant, surgit saint Bernard et l'Ordre de Citeaux. Les Cisterciens sont des fils de saint Benoît. Les Bénédictins avaient peu à peu délaissé le travail manuel pour se livrer davantage au travail intellectuel et répondre ainsi aux besoins de plus en plus urgents de l'Eglise. Citeaux, avec saint Bernard, revint à la tradition bénédictine et remit en honneur le travail manuel. Depuis, ces deux familles de saint Benoît marchent côte à côte et luttent fraternellement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. L'Indochine possède des Cisterciens : Phuoc-Son et My-Ca (Annam), Châu-Son (Tonkin) (1).

Le XVIIe siècle allait voir se fonder les Bénédictins érudits. Ce furent les Congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vaune. Mabillon est parmi ceux-ci le nom que tout le monde a retenu. La Révolution française se chargera de vider la France des ordres religieux. Tous les enfants de saint Benoît, à part ceux que les tribunaux révolutionnaires condamnèrent à mort, se réfugièrent à l'étranger. Le calme revenu, la vie bénédictine ressuscita des ruines. En 1832, Dom Guéranger organisait la petite communauté de Solesmes. Son but était de reprendre la tradition d'érudition de l'ordre. Spécialistes des questions liturgiques et du chant grégorien, les Bénédictins de Solesmes créèrent peu à peu dans le peuple chrétien un goût et une noblesse liturgiques inspirés de l'antiquité chrétienne qui ne contribuèrent pas peu à relever les solennités religieuses. L'hôtellerie de Solesmes vit accourir au monastère beaucoup de savants, heureux de profiter de la conversation des moines. Taine fut un ami de Solesmes et nous avons tous lu les livres curieux de J. K. Huysmans qui nous ont familiarisé avec le cloître et la vie liturgique : « En route », « L'Oblat », « La Cathédrale ». Enfin, en 1850, un humble prêtre bourguignon fondait dans une solitude sauvage du Morvan le monastère de Sainte-Marie-de-la-Pierre-qui-Vive. Les buts que se proposaient ce fondateur étaient surtout, au moyen de la règle de saint Benoît, de créer un centre de prière, de travail manuel et intellectuel, d'apostolat. L'œuvre grandit rapidement et fit de nombreuses fondations en France et à l'étranger : l'Amérique du Nord, l'An-

(1) Voir notre numéro 168 du 18 novembre 1943.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

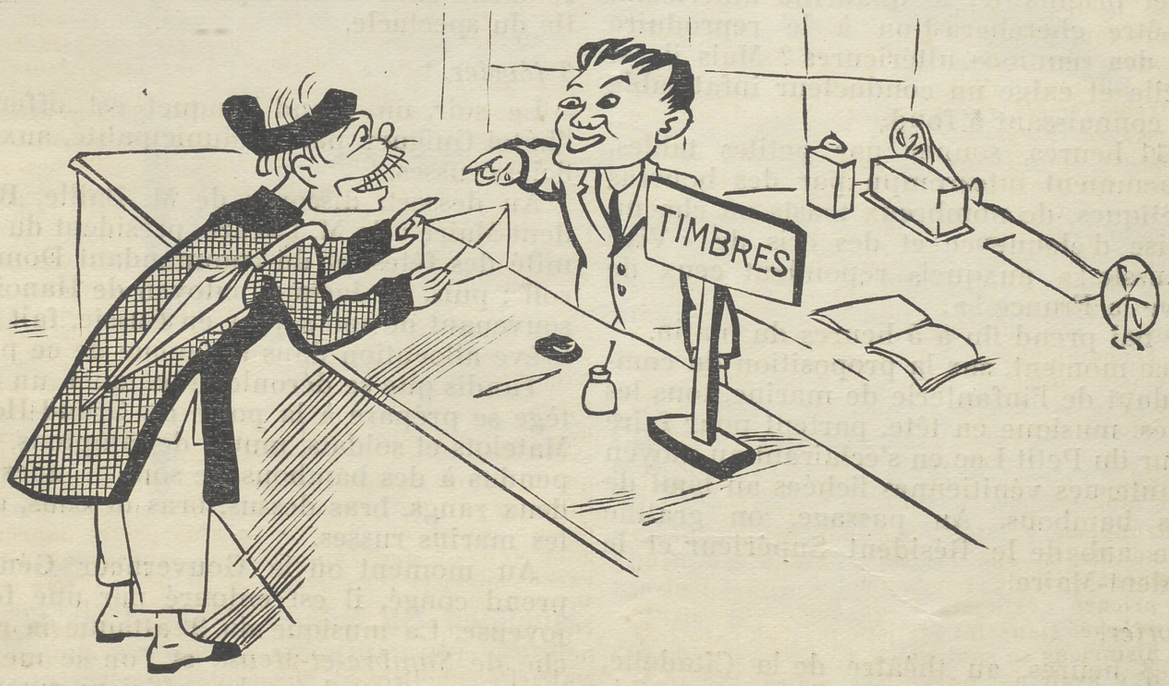
gleterre, l'Espagne, l'Argentine. la Palestine et enfin l'Indochine virent apparaître les enfants du Père Muard.

⁂

C'est en 1936 que les Bénédictins de la Pierre-qui-Vive apparurent en Indochine. Ils s'installèrent à Dalat, dans cette propriété qui est devenue la « Cité Saint-Benoît ». Venus pour établir parmi les fils d'Annam la vie bénédictine, ils décidèrent de descendre dans la plaine afin d'être plus accessibles aux bonnes volontés. Cependant la faveur exceptionnelle dont les Offices Bénédictins jouissaient à Dalat, sur la demande instante de nombreux Indochinois habitués à la grande station d'altitude, ils consentirent à y fonder un petit monastère et une chapelle où ils pourraient continuer à réconforter les âmes. Trois religieux y sont à demeure et s'efforcent de répondre à la faveur grandissante dont ils sont l'objet de la part des fidèles. Le principal effort cependant est fourni par la Fondation de Hué. A cinq kilomètres de la ville impériale, dans ces collines qui environnent les tombeaux royaux, exactement à mi-chemin entre l'esplanade des Sacrifices et le mausolée de Khai-Dinh, dans un site attachant, quelques moines bénédictins vivent depuis trois ans dans de pauvres paillotes. Toutes les œuvres du Christ n'ont-elles pas commencé dans la paillote de Bethléem ? Ici comme là le grain meurt, mais déjà son énergie vitale tressaille. Cent vingt hectares de terre aride s'offrent à l'activité des moines. Un petit noyau de jeunes gens annamites se forment avec générosité à la vie du moine. Ils y montrent une aptitude admirable. Cette terre parsemée de tombes et habituée à la mort se sent revivre et déjà sourit au visiteur surpris. Sur l'une des collines grandit le monastère de pierres. Quelques aspirants se sont joints aux maçons et apprennent patiemment leur métier de bâtisseurs. Défricher la terre, pénétrer le mystérieux secret des livres saints, bâtir et, par-dessus tout, rendre au Divin Créateur du genre humain les hommages enthousiastes du chant de l'office divin, voilà les occupations de ces hôtes de Hué, la méditative. Quand, dans le silence de la nuit, les gongs des pagodes se font mélancoliquement entendre, les moines sont déjà en prière et chantent les louanges du Seigneur. Leur bonheur est immense d'apporter au monde par leurs supplications plus de paix que le fracas lamentable des canons. Le monastère s'appelle d'ailleurs le monastère de la Paix Céleste, « Thiên An ». Peu à peu, malgré le sourire de compassion du monde, la cité monastique se construit. Quand le grain de sénevé deviendra-t-il un grand arbre ? Le temps ne préoccupe pas les ouvriers de l'éternité. Chaque époque fera son œuvre. La seule préoccupation des ouvriers d'aujourd'hui est d'être des racines. Bien enraciné, l'arbre étendra tôt ou tard son ombre vivifiante sur cette chaude terre d'Annam, trop résignée à la mort. Les œuvres des moines sont toujours aux yeux du monde agité et turbulent des œuvres insignifiantes. Ceux qui contemplent aujourd'hui cette terre morte ne seront pas là pour admirer le paysage rénové, rajeuni.

L'Ordre Bénédictin comprend aujourd'hui 14 congrégations répandues dans tous les pays. Il y a environ 1.500 moines et moniales. C'est à ce grand arbre quatorze fois séculaire qu'appartient la frêle branche qui depuis sept ans pousse en Indochine.

HUMOUR ANNAMITE



L'EMPLOYÉ DES POSTES. — Votre lettre pèse trop lourd. — Il faut ajouter un timbre.

LY TOÉT. — Je me permets de faire remarquer à Monsieur le Secrétaire, que si j'ajoute un timbre, elle pèsera encore plus lourd !

(Légende extraite du *Phong-Hoa.*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

AU TONKIN, IL Y A CINQUANTE ANS (*Suite*) (1)

(Février 1894)

1er février 1894.

CONTINUATION DES FÊTES EN L'HONNEUR DES OFFICIERS ET MARINS DU CROISEUR RUSSE « ZABIACA ».

A l'hôtel Teysseire, dîner offert par les officiers du 9e d'infanterie aux officiers russes, suivi d'une soirée dansante à l'hôtel Guiguet, où l'on remarque plus d'animation qu'à la soirée de la veille à la Résidence Supérieure.

Etaient présents, côté messieurs : le Gouverneur Général ; M. Espeut, Résident Supérieur ; le général Duchemin, commandant en chef ; M. Brou, directeur des Postes, M. Joyeux, etc... ;

Côté dames : Mme de Lanessan, en magnifique toilette rose thé couverte de dentelles blanches ; Mme Rodier, très belle robe de satin blanc broché ; Mme Joyeux, robe maïs garnie de dentelle noire ; Mme Hommel, robe rose recouverte de mousseline brodée ; Mme Roze, belle toilette blanche garnie de plumes, etc...

Le prince Troubetzkoï a dirigé les figures du fameux quadrille franco-russe. Ce quadrille laisse loin derrière lui, comme vivacité et originalité, le quadrille américain. Peut-être cherchera-t-on à le reproduire dans des réunions ultérieures ? Mais il est difficile et exige un conducteur infatigable et le connaissant à fond.

A 11 heures, souper par petites tables, fréquemment interrompu par des hourras frénétiques, de nombreux toasts où chacun rivalise d'éloquence et des cris de « Vive la Russie ! » auxquels répondent ceux de « Vive la France ! ».

Le bal prend fin à 5 heures du matin.

A ce moment, sur la proposition du commandant de l'infanterie de marine, tous les invités, musique en tête, partent pour faire le tour du Petit Lac en s'éclairant au moyen de lanternes vénitiennes fichées au bout de longs bambous. Au passage, on gratifie d'une aubade le Résident Supérieur et le Résident-Maire.

2 février.

A 3 heures, au théâtre de la Citadelle, sous la présidence de M. le Gouverneur Général, représentation offerte par des soldats artistes.

A l'entracte, après que les auditeurs eurent repris des forces au buffet, le colonel Clamorgan prononça l'allocution suivante :

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous remercier d'être venus assister à la modeste représentation du théâtre militaire du 9e et d'avoir encouragé de vos applaudissements les efforts de nos modestes artistes et vous, Mesdames, vous nous pardonnerez le texte un peu gaulois de nos chansons, et puis, cela vous a fait sourire et vous êtes charmantes ainsi.

Puis, s'adressant au commandant Domojiroff :

Voici bientôt le moment venu de la séparation et nous voyons ce départ avec regret, car il nous semble que nous sommes de vieux amis. Nous aurions voulu vous recevoir d'une façon plus grandiose, mais vous vous souviendrez quand vous rentrerez en Russie que l'accueil que nous vous avons réservé partait du cœur.

Le commandant Domojiroff remercie et exalte l'amitié qui unit les deux nations.

Le public éclate en applaudissements puis retourne dans la salle pour la seconde partie du spectacle.

3 février.

Le soir, un grand banquet est offert à l'hôtel Guiguet, par la Municipalité, aux officiers russes.

Au dessert, discours de M. Baille, Résident-Maire ; de M. Lacaze, président du Comité des fêtes, et du commandant Domojiroff ; puis, M. Jacquet, citoyen de Hanoi, se souvenant de son séjour en Russie, fait une brève allocution dans la langue de ce pays.

Tandis que se déroule le banquet, un cortège se prépare à la porte du Grand-Hôtel. Matelots et soldats, munis de lampions, suspendus à des bambous, se sont groupés sur deux rangs, bras dessus, bras dessous, avec les marins russes.

Au moment où le Gouverneur Général prend congé, il est entouré par une foule joyeuse. La musique du 9e attaque la marche de *Sambre-et-Meuse* et l'on se met en route pour conduire les officiers russes à

(1) Voir le n° 178 du 27 janvier 1943 de la revue *Indochine*.

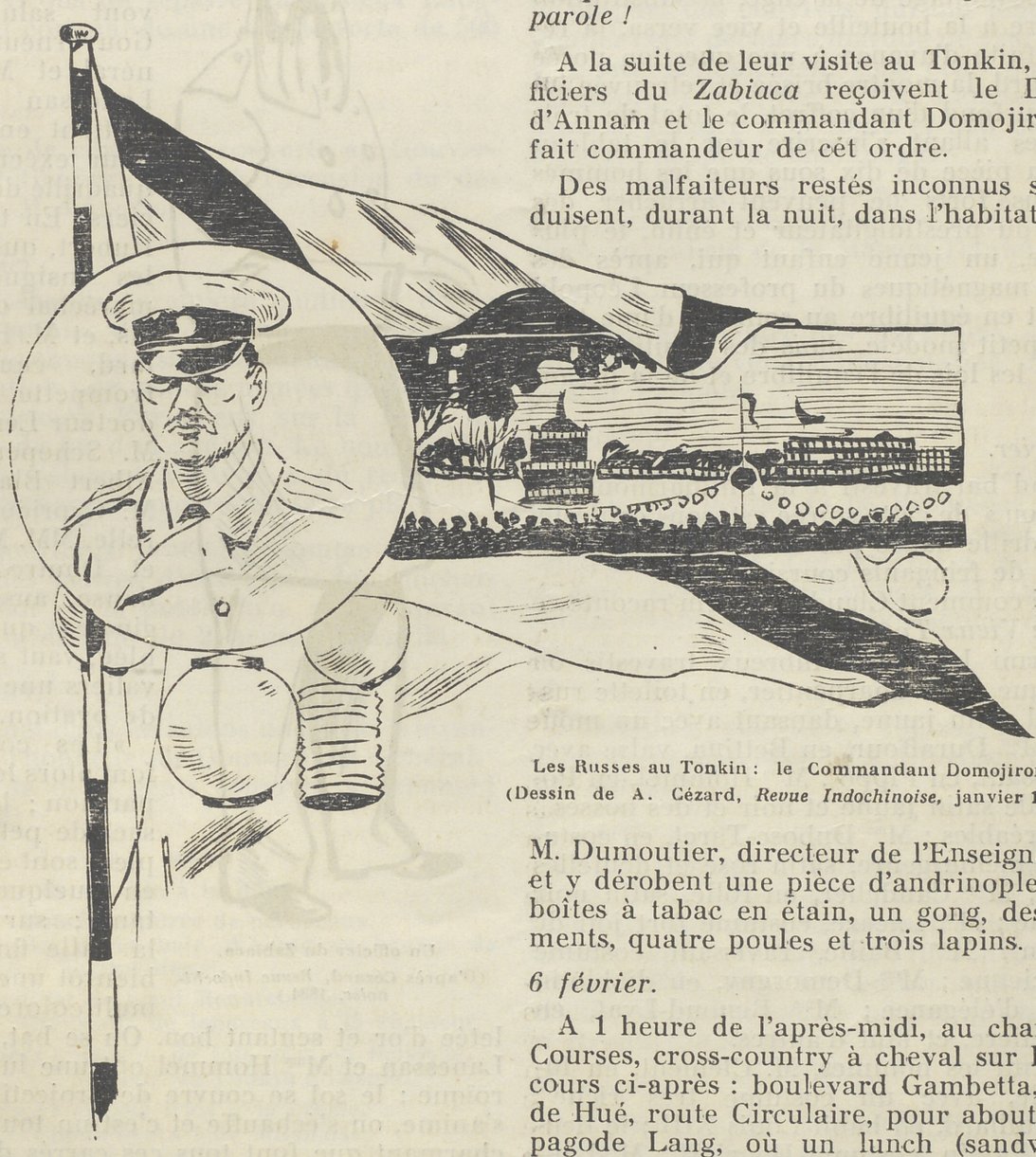
Université Côte d'Azur. Bibliothèques

bord du *Dragon* amarré sur la berge du fleuve Rouge, à 3 kilomètres de là.

Le Général commandant en chef et le Résident-maire, comme de simples sous-lieutenants, marchent à pied, côte à côte. Le cortège traverse la rue Paul-Bert, salué par des voix féminines partant des vérandas et débouche sur le Banc de sable, brillamment illuminé par les projecteurs du *Tigre*.

Tout le monde grimpe à bord et l'on s'embrasse avec frénésie.

Bientôt, le bateau appareille et s'enfonce dans la nuit, emportant nos visiteurs.



Les Russes au Tonkin : le Commandant Domojiroff.
(Dessin de A. Cézard, *Revue Indochinoise*, janvier 1894.)

4 février.

A l'hôtel Guiguet, réunion des habitants de Hanoi, en vue de constituer un comité d'organisation du banquet à offrir à M. de Lanessan, à l'occasion de son départ en congé en France.

Sont élus : MM. Daurelle, président de la Chambre de Commerce ; Mézière, premier adjoint, et Schroeder.

M. Mézière se désiste en faveur de M. Lacaze.

La désignation de ce dernier est fraîchement accueillie, à cause de son éloquence insuffisante.

Espérons, écrit *l'« Indépendance tonkinoise », qu'il lira le discours qu'on le chargera de prononcer un peu plus intelligemment qu'il n'a l'habitude de le faire, lorsqu'il lui est donné de prendre la parole !*

A la suite de leur visite au Tonkin, les officiers du *Zabiaca* reçoivent le Dragon d'Annam et le commandant Domojiroff est fait commandeur de cet ordre.

Des malfaiteurs restés inconnus s'introduisent, durant la nuit, dans l'habitation de M. Dumoutier, directeur de l'Enseignement, et y dérobent une pièce d'andrinople, deux boîtes à tabac en étain, un gong, des vêtements, quatre poules et trois lapins.

6 février.

A 1 heure de l'après-midi, au champ de Courses, cross-country à cheval sur le parcours ci-après : boulevard Gambetta, route de Hué, route Circulaire, pour aboutir à la pagode Lang, où un lunch (sandwiches, champagne, bière, chocolat, consommé) attendait les participants.

Puis, les couples dansent jusqu'à 5 heures, au son de la musique militaire.

Le cortège se met alors en route et rentre en ville par les rues de Sontay et du Grand-Bouddha. Dispersion au Petit-Lac.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

9 février.

C'est aujourd'hui le dernier jour du Têt annamite.

Un calme presque absolu a régné à Hanoi, durant ces trois jours, par contraste avec les années précédentes, où l'on enfonçait jusqu'à la cheville dans les papiers roussis provenant du tir des pétards. Cette année ils ont été fort peu nombreux.

Séance de prestidigitation par le « professeur » Léopold. Parmi les tours les mieux réussis, le public a particulièrement applaudi : l'escamotage de la cage, la substitution du verre à la bouteille et vice versa, la réponse faite d'avance à une question posée au hasard, la montre brisée et retrouvée intacte au fond d'un coffret, le total de trois nombres allant s'inscrire sur le tableau noir, la pièce de dix sous que les hommes les plus forts ne peuvent arracher des doigts du prestidigitateur et enfin, le plus étrange, un jeune enfant qui, après des passes magnétiques du professeur Léopold se tient en équilibre au sommet d'une tour Eiffel petit modèle, dans des positions qui défient les lois de l'équilibre et de la pesanteur.

10 février.

Grand bal travesti à la Philharmonique. Le « clou » de cette soirée est, sans conteste, le quadrille dansé par huit cavaliers montés sur de fringants coursiers.

Voici comment Claude Bourrin raconte ce bal (*Le Vieux Tonkin*) :

« Parmi les très nombreux travestis on remarque : Mme Charpentier, en toilette russe fond satin jaune, dansant avec un moujick ; Mme Duraffour, en Bettina, valse avec M. Dussaut, en Pippo ; Mme Hommel, en Polichinelle satin jaune et noir et des bosses... très agréables ; Mme Dubosc-Taret, en costume du même genre, satin rose et dentelles noires ; Mme Candelier, en folie, satin noir et jaune ; Mme Lacaze, costume fort joli de Tabarin ; Mme Baille, ravissant costume d'Alsacienne ; Mme Demorgny, en diablotin exquis d'élégance ; Mme Renoud-Lyat, en bouquetière, et tant d'autres.

» Parmi les hommes, M. Clément, en Incroyable, avec un costume très riche ; M. Réquillard, en habit Louis XIII ; le lieutenant Famin, costume Henri II ; M. Laurent, en Pierrot très réussi mais qui regrettera ses moustaches ; le docteur Le Lan, en Japonais à l'air farouche de Samouraï, paraissant bien décidé à essayer son sabre ; le lieutenant Marbot et le docteur Bonnefoy, en clowns ; le lieutenant Sénèque, en habit d'un côté, en chemise et caleçon de l'autre ; M. Candelier, habit à queue blanc et chemise noire ; M. Spéder, en Nostradamus ; le tout charmant M. Gracias, en costume Louis XV ; M. Dubarry, en Pierrot ; M. Daurelle, en maillot rouge, etc... Enfants : Mlle Michel, en Marguerite ; les jeunes Dubosc-Taret, Maurice Hommel et Deloustal, respectivement en garde-champêtre, gommeux et Incroyable.



Un officier du Zabiaca.
(D'après Cézard, *Revue Indochinoise*, 1894.)

» A minuit, entrée au galop de huit lanciers à cheval qui font le tour du salon, vont saluer le Gouverneur Général et Mme de Lanessan et se mettent en place pour exécuter le quadrille des Lanciers. En tête M. Hubert, qui porte les insignes de maréchal des logis, et M. Réquillard, ceux de trompette, puis le docteur Lenoir et M. Schepens, M. Albert Blanc et M. Cyprien Daurelle, MM. Munier et Doutre. Leur danse, aussi originale qu'endiablée, vaut aux cavaliers une chaude ovation.

» Les confettis font alors leur apparition ; les 500 sacs de petits papiers sont enlevés en quelques instants ; sur toute la salle floconne bientôt une neige multicolore pailletée d'or et sentant bon. On se bat, M. de Lanessan et Mme Hommel ont une lutte héroïque ; le sol se couvre de projectiles, on s'anime, on s'échauffe et c'est un tourbillon charmant que font tous ces carrés de couleur voltigeant sur les satins, les soies, les gazes, les pailletés, les bijoux, dans le tumulte des interjections de joie et des éclats de rire sonnant francs comme l'or.

» Peu après, on se mettait à table ; au milieu du repas on distribuait des mirlitons ; la bonne gaîté française, qui ne perd pas ses droits à 4.000 lieues de la patrie,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

courait en frissons par toute la salle. On fait des ovations à ce sympathique M. Kalischer qui s'y dérobe en vain, on lui bat des bans, on en bat aussi à l'oncle Billaut, notre oncle à tous... et cependant on n'en perd pas une bouchée. Puis, dans un petit coin, on chante Gamahut et les dames retournent dans la salle de danse, plus enfiévrées encore qu'au début... »

On apprend de Thanh-moi que les trois colonnes qui opéraient dans le Cai-Kinh se sont rencontrées le 19 janvier, à 8 heures, aux environs de repaire du fameux Lang-Sat, qui commande une bande forte de 500 fusils.

11 février.

Dîner de cinquante couverts au Gouvernement Général offert à l'occasion du départ de M. Lanessan.

13 février

Aux Assises, première audience de la grande affaire des commerçants chinois de Phu-lang-thuong, signalés comme suspects d'affiliation aux bandes armées qui ont enlevé plusieurs Européens sur la ligne de chemin de fer de Lang-son. Le nombre des inculpés s'élevant à 63, on a dû reculer le banc des avocats pour leur faire place.

Les journaux protestent contre l'insuffisance des heures d'ouverture des guichets du Trésor où le public n'a accès, durant l'après-midi, que de 2 heures à 3 h. 30.

14 février.

Banquet dans les salons de l'hôtel Alexandre en l'honneur du Gouverneur Général.

Plus de deux cents convives y prennent part.

MENU

Consommé de volaille à la Royale.

Relevés : Bouchées purée de perdreaux.
Bar de la baie d'Along au beurre de Montpellier.

Entrées : Filet de bœuf Renaissance.
Croustade de lapereaux à la chasseur.

Plats froids : Bastion de foie gras en Bellevue.
Jambon du Tonkin à l'aspic.

Légumes : Flageolets frais à la crème.
Choux-fleurs à la Milanaise.

Rôtis : Gigot de pré salé au cresson.
Dindonneaux truffés à la Figeac.

Salade parisienne.
Bombe glacée vanille et fraise.
Nougats ornés de fruits.
Pâtisseries assorties.
Desserts variés.
Café, Liqueurs, Cigares.
Haut Sauternes, Bordeaux, Bourgogne, Champagne frappé.

Au champagne, discours de M. Daurelle, président de la Chambre de Commerce.

Dans sa réponse, le Gouverneur Général rappelle qu'en décembre 1891, dans cette même salle, il avait exposé les difficultés qu'il rencontrait pour la construction de l'hôpital, dont les travaux sont aujourd'hui en bonne voie. Il déclare en terminant qu'il part en France avec la ferme volonté de porter devant les Chambres les desiderata du Tonkin.

Après le banquet, M. de Lanessan rentre au Gouvernement Général, accompagné par la plupart des convives, qui ont tenu à lui donner cette dernière marque de sympathie. Il invite aimablement tous ceux qui l'ont accompagné à entrer, M^me^ de Lanessan descend se joindre à la foule et l'on boit une dernière coupe de champagne.

A Haiphong, deuxième banquet annuel des Gadz'arts, sous la présidence de M. Porcheu, ingénieur de la Maison Daniel et C^ie^.

17 février.

Soirée au théâtre des Marsouins, à la citadelle, et nouvelle représentation du professeur Léopold.

20 février.

On réclame contre le manque d'entretien du coin du jardin de la Résidence Supérieure qui fait l'angle du boulevard et du square Paul-Bert. Cet endroit a été choisi comme dépôt d'immondices et tous les chiens errants de Hanoi s'y donnent rendez-vous.

22 février.

Fondation, rue de la Chaux, à Hanoi, d'une école maternelle. La directrice en sera M^me^ Salvan.

23 février.

L'*Indépendance Tonkinoise* demande qu'on ouvre une souscription pour l'érection d'un mausolée en mémoire des braves tombés aux combats de Hoa-muc (2 et 3 mars 1885), dont les tombes sont à peine visibles dans les hautes herbes qui bordent la rivière Claire.

26 février.

La citadelle de Hung-hoa est remise à l'autorité militaire pour être démolie. Le Génie se réserve la moitié des matériaux.

L'affaire des Chinois de Phu-lang-thuong, qui a occupé de nombreuses audiences de la cour, touche à sa fin.

Aujourd'hui, réquisitoire du ministère public.

Demain et jours suivants plaidoiries des avocats.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

POUR LE DIVERTISSEMENT DE NOS DOCTEURS

LA MÉDICOMANIE

On constate que malgré la raréfaction des médicaments, jamais autant de spécialités n'ont vu le jour et jamais elles n'ont eu tant de succès. Il suffit de regarder les tables des habitués des pensions ou hôtels de la Colonie.

(Lettre d'un médecin.)

EN principe, tout colonial qui se respecte, se prétend doublé d'un médecin. J'ajouterai que sa prétention repose habituellement sur une science puisée à la quatrième page des journaux. Sous les tropiques, la question de santé fournit ample matière à la conversation courante : on y parle médecine et hygiène, comme ailleurs on parle pluie et beau temps. Dans les dîners et les réceptions, il n'est pas de sujet qu'on n'aborde plus volontiers. Les invités font assaut de compétence. Des professeurs improvisés attaquent « ex cathedra », les problèmes les plus ardus de pathologie. Malheur au médecin qui se trouve parmi eux. Placé sur la sellette, il subit des « colles chinoises » qui lui rappelleront les beaux jours de la Faculté. Il ne peut s'en tirer que par des coq-à-l'âne ou des calembours. Surtout, qu'il se méfie de certaine catégorie d'intellectuelles : de l'habileté de sa réponse à leurs questions insidieuses ou imprévues dépendra sa réputation professionnelle. Témoin, l'aventure qui advint à tel confrère, timide et sans expérience. Une de ses clientes (licenciée ès sciences, s'il vous plaît) lui demanda, un jour, à brûle-pourpoint, ce qu'il pensait du gastrozinxis. Interloqué, le pauvre confrère fit trop voir qu'il n'en pensait pas grand-chose. Dès ce moment, il fut condamné sans rémission dans l'esprit de notre intellectuelle. Et croyez bien, qu'elle sut faire partager à ses amies la médiocre estime où elle tenait un docteur, ma chère, qui ignorait le gastrozinxis.

L'initiation en l'art d'Esculape s'accomplit au cours du premier voyage, dans le bar du paquebot. Là, entre deux drinks, des maîtres convaincus prodiguent leurs lumières au débutant : l'un prône le whisky ; l'autre le boldo ; un troisième l'Urodonal ; tel est partisan de la quinine ; tel, ennemi ; voici un apôtre des laxatifs, et voilà un zélateur des dépuratifs. Le débutant les écoute avec d'autant plus d'attention qu'il ne possède, au départ, aucune notion d'hygiène ni de médecine tropicales. Plus tard, devenu maître, il professera à son tour.

On conçoit que tant de compétence passe de la théorie à la pratique. Heureusement, on se cantonne en des spécialités anodines ; pansement sec et humide (chirurgie) ; purgatif et lavement (médecine). Cependant, il y a l'audacieux que la possession de quelques formules pharmaceutiques met vite en confiance. Il collectionne, avec le plus grand soin, toutes les recettes qu'il a pu recueillir; et chaque malade qu'il rencontre se voit proposer quelque prescription plus ou moins indiquée. Ainsi ai-je vu une vieille ordonnance pour rougeole préconisée, tour à tour, contre le paludisme, la dysenterie... et la gale. Mais rien ne vaut l'histoire suivante : elle eût pour héroïne la charmante épouse d'un honorable fonctionnaire. C'était un dîner officiel. La conversation languissait. Dans le dessein de la ranimer, sans doute, une voix s'éleva, tout à coup, claire et péremptoire : elle vantait les vertus de certaines pilules de mercure fort célèbres ; elles étaient souveraines contre les maux de tête ; on en parlait par expérience. Et malgré la toux spasmodique du mari qui, visiblement, cherchait l'interruption ; malgré le nombre des nez piqués dans les assiettes, on ne tarissait plus d'éloges sur les mirifiques pilules.

Parmi les compétences, l'autothérapeute occupe une place à part. Celui-là réserve tout son savoir à son usage personnel. Se médicamenter, il n'a point d'autre souci dans la vie. La petite pharmacie qu'il possède est entourée de soins religieux. Il la visite à heure fixe, en retire un médicament : aujourd'hui, une pilule ; demain, un comprimé ; d'autres fois, quelque poudre, ou bien quelque mixture. Mais l'acte principal de la cure se consomme au début des repas. Le flacon de « spécialité » attend, sur la table, en bonne place. Rituel et hiératique, comme s'il accomplissait un sacerdoce, l'autothérapeute s'en empare, l'agite ou non, selon l'indication, tousse, et après une pause légère, absorbe la drogue. Puis, avec la conviction du devoir accompli, il entame les hors-d'œuvre. Il ne se trouve jamais à court de produits. Sa manie est bien connue de certains mercantis de la Métropole. Ils ont créé, à son usage, des modèles curieux de pharmacie portative où figurent tous les rossignols d'arrière-officine.

D'aucuns, dédaigneux de la thérapeutique européenne, se droguent d'infusions de plantes indigènes. Leur entourage (concubine, boy, cuisinier) les poussent dans cette voie ; on leur fait absorber les plus étranges breuvages pour écarter tout soupçon de vol ou d'infidélité.

Enfin, n'oublions pas les « as » qui se distinguent par l'originalité et la hardiesse plus ou moins consciente de leurs entreprises. Elles portent sur les opérations les plus délicates de médecine légale et de chirurgie. Je possède, à ce sujet, un document édifiant : le rapport d'une expertise pratiquée par un administrateur, à la fois médecin, expert et juge d'instruction. Il s'agissait de déterminer les causes d'un décès suspect. Après une longue description détaillée de l'autopsie, le rapport conclut, sans hésitation, à la mort par cancer de l'estomac. La tumeur « noire et allongée, ni trop dure, ni trop molle », précieusement recueillie et conservée dans l'alcool, n'était autre que... la rate.

(Extrait de « LES BLANCS EN PAYS CHAUD », par JAURÉGUIBERRY.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA RÉSERVE DE LIET-SON (Quang-ngai)

par X.

LE climat du Nord et du Centre-Annam est caractérisé par une pluviométrie très irrégulière et par une saison sèche de plus en plus marquée au fur et à mesure que l'on s'avance vers le sud. Il s'ensuit que, plus que partout ailleurs en Indochine, l'irrigation est indispensable pour obtenir régulièrement de bonnes récoltes de riz.

En dehors des procédés rustiques, écope, panier, norias à buffles ou à courant utilisés traditionnellement par les Annamites pour élever l'eau dans leurs rizières, procédés qui, malgré leur intérêt, ne sont pas susceptibles d'extension pratique, il est indispensable pour satisfaire aux besoins réels de la population, d'exécuter des travaux très importants d'irrigation.

A de rares exceptions près, les cours d'eau du Nord et du Centre-Annam ont un débit d'étiage insuffisant pour se prêter à la réalisation de réseaux d'irrigation par dérivation ou par pompage, et l'on est amené à recourir à l'irrigation par accumulation.

Une partie des eaux tombées pendant la saison des pluies est emmagasinée dans un réservoir, lac artificiel créé par la fermeture d'une gorge par un barrage. Ces eaux sont distribuées par gravité aux rizières pendant la saison sèche.

Depuis 1936, douze réserves ont été créées ; celles de Cam-ly (province de Dông-hoi) et de Xuân-duong (province de Nghê-an), qui irriguent respectivement 800 et 1.900 hectares environ, ont été mises en service cette année. La réserve de Liêt-son est en cours d'équipement ; les travaux ont été entrepris au début de 1943 et leur achèvement est prévu en 1945.

La réserve de Liêt-son, dont le cube d'eau utilisable s'élève à 19.500.000 m3 permettra l'irrigation d'un périmètre de 3.500 hectares de rizières à deux récoltes (5e et 8e, 10e mois).

Un barrage en terre à travers une gorge que franchit le Song Lô-bô avant de déboucher dans la plaine de Duc-phô, à 40 kilomètres environ au sud de Quang-ngai, créera un lac artificiel de 235 hectares à la cote de retenue normale ; le bassin versant alimentant le lac est de 3.500 mètres.

Le barrage aura 28 mètres de hauteur ; la longueur en crête sera de 170 mètres, la charge d'eau normale sera de 22 m. 50, et pourra atteindre 25 mètres en période de crue.

A l'emplacement choisi pour l'érection du barrage, la gorge est entaillée dans un gneiss de bonne qualité, apparent dans le lit de la rivière ; ce gneiss est recouvert sur les versants d'une épaisseur variable de la même roche plus ou moins décomposée et passant à une arène argileuse imperméable. A proximité de l'emplacement du barrage, on trouve en quantité suffisante des terres argilo-sablonneuses utilisables pour la confection d'un bon corroi, comme l'ont montré les essais exécutés au Laboratoire d'études des Sols de l'Hydraulique Agricole et de Navigation de Sud-Indochine, à Phu-an (Saigon).

Les eaux emmagasinées dans le réservoir seront conduites vers l'aval par un ouvrage de prise.

L'ouvrage de prise sera accolé au barrage et comprendra :

Un aqueduc voûté en plein cintre de 1 m. 25 de diamètre et 1 m² 30 de section traversant le barrage sur le flanc rive gauche de la gorge ;

A l'amont un pertuis de régulation équipé de deux vannes dont l'une servira au contrôle du débit d'irrigation, l'autre dite vanne batardeau permettra d'isoler l'ouvrage de prise du réservoir, en vue de son entretien ou de réparations éventuelles ;

Une chambre d'expansion reliant le pertuis à l'aqueduc, où se formera le ressaut de la veine liquide.

Les vannes seront commandées du sommet d'une tour surmontant le pertuis de régulation et reliée à la rive du lac artificiel par une passerelle en béton armé.

Un déversoir de Cipoletti, à la sortie de l'aqueduc permettra de jauger le débit distribué.

L'évacuation des crues du lac artificiel se fera par un déversoir arasé au niveau de la retenue normale et implanté dans un col bas sur le flanc opposé du mamelon qui constituera l'ancrage rive gauche du barrage. Ce sera un mur en maçonnerie à profil « Créager » de 12 mètres de hauteur maxima, 66 mètres de longueur en crête. Sous une tranche d'eau de 2 m. 60, il évacuera 560 m³/sec. évitant la submersion du barrage en terre, submersion qui entraînerait la ruine presque instantanée de cet ouvrage et lancerait vers la plaine un flot de plus de 25.000.000 de m³ d'eau.

Le déversoir représentera 3.400 m³ environ de maçonneries.

L'eau prélevée dans le lac artificiel sera distribuée aux rizières par un réseau comportant :

Un canal principal de 21 kilomètres de longueur ;

Des artères et sous-artères d'un développement total de 24 kilomètres, avec 160 ouvrages d'art, dont quatre grands siphons de plus de 100 mètres de longueur chacun pour le franchissement des principaux cours d'eau.

Les travaux de la réserve et du réseau sont en cours. La campagne cruciale, en ce qui concerne la construction du barrage sera celle de 1944 : les eaux du Song Lô-bô seront dérivées pendant la saison sèche à travers l'ouvrage de prise actuellement presque terminé, et le barrage sera monté sur une hauteur de 19 mètres au minimum, ce qui représente environ 110.000 m³ de remblais divers à mettre en place en moins de six mois. Pendant la saison des pluies de 1944 les crues seront évacuées par un canal traversant le col du déversoir au niveau du rocher de fondation de cet ouvrage. La campagne 1945 verra l'achèvement du barrage en terre et la construction du déversoir.

Un tel échelonnement est imposé par l'importance même des remblais du barrage.

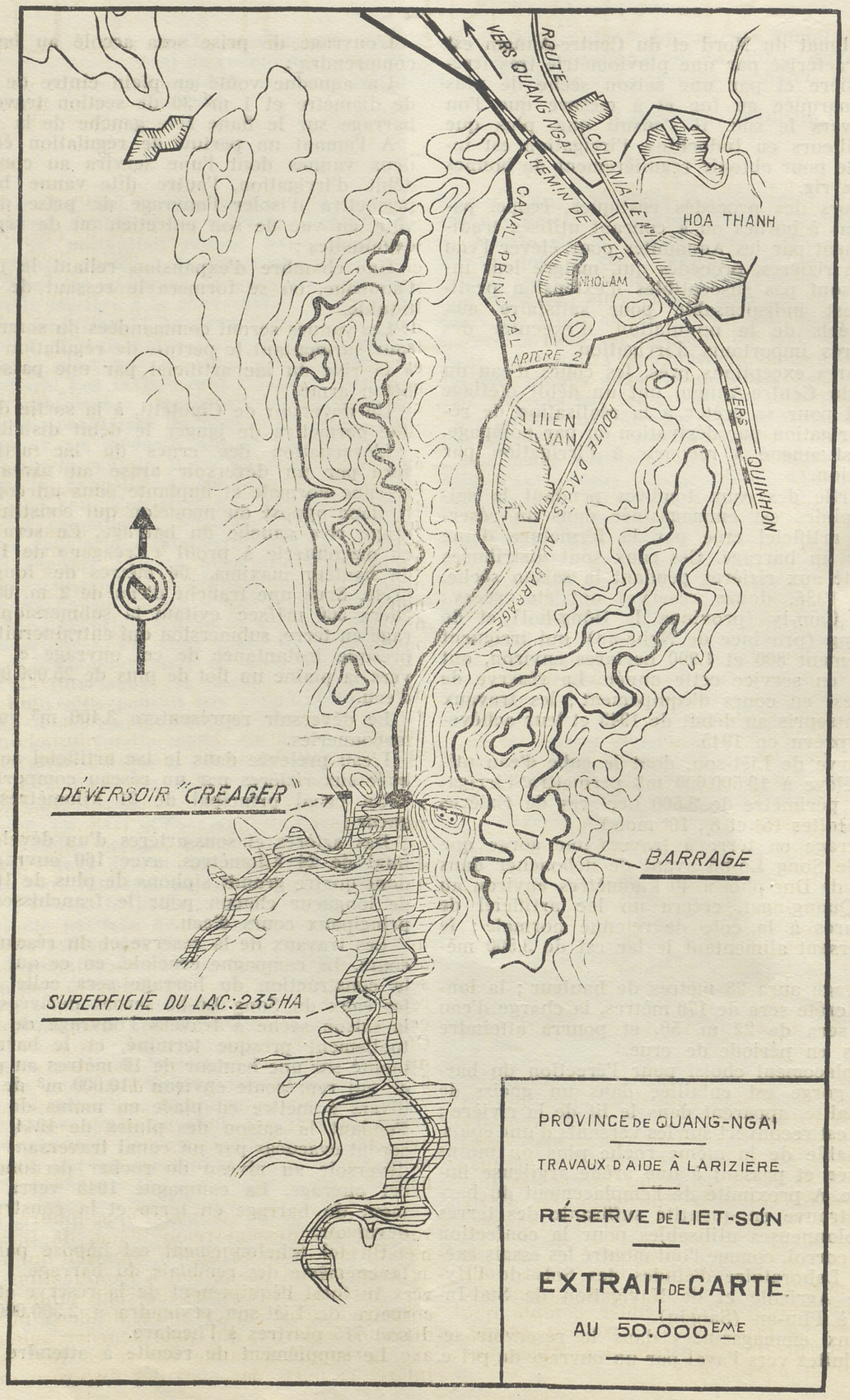
Au total l'équipement de la réserve et du périmètre de Liêt-son reviendra à 2.500.000 piastres soit 715 piastres à l'hectare.

Le supplément de récolte à attendre de l'irri-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

gation sera en moyenne de 1.200 kilos de paddy à l'hectare-année : aux prix actuels, les travaux sont donc éminemment rentables, même si l'on ne tient pas compte de la survalorisation foncière des terres bonifiées qui était évaluée à 700.000 piastres au total en fin 1942.

Une association syndicale est en cours de création entre les propriétaires dont les rizières seront desservies par le réseau. Cette association participera aux travaux à concurrence de 150.000 piastres ; elle assurera la gestion et l'exploitation du réseau sous le contrôle de l'administration.



Université Côte d'Azur. Bibliothèques

SAISON DE L'ARTISANAT, DE LA PETITE INDUSTRIE ET DES ARTS APPLIQUÉS 1943-1944

LA SEMAINE DU CUIR

par M

En dépit des heures troublées que connait la capitale du Tonkin, le comité directeur de la Saison a décidé de continuer l'exécution du programme qu'il s'était tracé, mais au rythme ralenti qu'imposent les circonstances.

Faisant suite à celle des Textiles, la semaine du Cuir s'est tenue conjointement avec celle du papier, du 12 au 24 janvier 1944, dans sa salle d'exposition permanente de la rue Paul-Bert ; témoignant de l'intérêt qu'il porte à tout ce qui touche à l'artisanat, M. le Résident Supérieur au Tonkin avait tenu à venir assister en personne à la séance inaugurale, qui constitue comme une avant-première et à laquelle étaient conviées toutes les notabilités de la ville.

Bien que l'évacuation d'une partie de la population de Hanoi et sa banlieue ait entraîné la fermeture ou la marche au ralenti de bon nombre de petits ateliers, qui ne purent livrer en temps voulu les articles dont ils avaient reçu commande, l'intérêt de cette exposition n'en était pas moins de premier ordre.

A vrai dire, le cadre était trop exigu pour permettre autre chose qu'une évocation schématique de l'industrie du cuir. Aussi bien n'était-ce pas là la préoccupation dominante des organisateurs qui désiraient présenter avant tout le résultat des efforts faits par les pouvoirs publics pour suppléer dans la mesure du possible à l'arrêt des importations.

Avant 1939, l'Indochine était en effet tributaire de l'extérieur soit pour l'approvisionnement des cuirs finis et des articles de cuir, soit pour le ravitaillement de l'industrie locale en matières premières. Tous les produits chimiques qu'on emploie en tannerie, notamment, nous arrivaient de l'étranger. On n'exploitait pas non plus les essences du pays riches en tannin et les entreprises indochinoises utilisaient les extraits de quebracho, arbre qui pousse en Amérique du Sud, et les écorces de chêne ou de châtaignier qui nous venaient de France.

Comme il était impossible de monter sur place, pendant la guerre, une industrie chimique, il importait en premier lieu de faire l'inventaire des stocks de produits existant sur le marché et de les répartir au mieux des intérêts généraux. Il fallait ensuite créer de toutes pièces les installations nécessaires à la fabrication, à partir des essences indigènes, des extraits tannants végétaux.

L'exposition de la rue Paul-Bert, dont nous donnons ci-dessous un compte rendu sommaire, permettait au public de se rendre compte que l'exécution de ce programme, entreprise résolument par l'Inspection générale des Mines, est actuellement en bonne voie.

La section du Cuir.

En pénétrant dans la galerie de l'exposition le visiteur pouvait, avec un peu d'imagination, se croire transporté dans le laboratoire d'un alchimiste du Moyen âge. De l'entrée qui donne sur la rue Fourès, il apercevait, en effet, sur la droite, des bocaux remplis de liquides multicolores, des tas de racines contournées et étranges et, en enfilade, une série d'appareils bizarres ; aux murs étaient suspendues comme de gigantesques chauves-souris des peaux d'animaux divers.

Les matières premières. — Les flacons qui étaient rangés sur une étagère au début de la galerie contenaient des échantillons des produits chimiques employés en tannerie : cristaux orangés du bichromate de sodium ; aluns blanc de potasse, ou violet de chrome ; poudres blanches des sels de sodium : bisulfite, carbonate et arséniate ; blocs de sulfure de sodium industriel noirs comme le jais ; acides minéraux ou organiques ; huiles extraites des graines de l'abrasin ou du ricin.

Venaient ensuite les produits tannants : fagots d'écorces de palétuviers ou de « gie », qui est une variété de chêne ; racines de « cu nau », dont les bulbes noirs striés de veinules plus claires sont semblables à des truffes monstrueuses, etc...

Puis, écartelées sur des tendeurs, les peaux noires et luisantes des buffles ou vaguement rosées des bêtes albinos, les peaux fauves des bœufs, celles d'une nuance plus claire des vaches et des génisses se déployaient le long du mur en une vaste panoplie.

L'outillage. — Le visiteur arrivait alors devant une batterie de six cuves en bois qui évoquaient assez bien ces pressoirs où les vignerons entassent le raisin apres la vendange. Le jus que l'on recueille à la sortie de ces récipients n'est pas celui de la vigne, mais une solution tannante. On l'obtient en faisant macérer les écorces à tannin dans de l'eau chauffée par de la vapeur à 6 kilos de pression. Afin d'augmenter progressivement sa concentration, le jus est mis successivement en contact dans les différents réservoirs avec des charges d'écorces dont le degré d'épuisement varie en sens inverse de la richesse du bain.

Tout près de là un magnifique foudre, dont la vue eut grandement réjoui l'âme de Gargantua, n'était, hélas ! qu'un foulon, appareil qui sert soit au tannage des peaux soit à l'application des divers traitements qu'elles doivent subir avant le corroyage. C'est un cylindre, de deux mètres de diamètre environ, qui peut tourner autour d'un axe horizontal à faible vitesse et dont la paroi intérieure porte des chevilles disposées en quin-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

conces pour empêcher que les peaux ne collent sur les douves.

Plus loin cette énorme lentille bi-convexe en fonte, reliée par un tuyau coudé à deux tonneaux, n'était pas, comme on aurait pû le croire, le chaudron d'une sorcière, mais bien un four à anhydride sulfureux. Ce gaz, produit par combustion du soufre, est soumis après passage dans un flacon laveur à l'action oxydante d'une solution concentrée de bichromate de sodium avec lequel il donne un sulfate basique de chrome. On obtient ainsi sans employer l'acide sufurique — et c'est ce qui fait l'intérêt de l'appareil — une liqueur de tannage au chrome.

Dans la vitrine qui donne sur la rue Paul-Bert se dressait comme une gigantesque araignée dans sa toile, une machine à glacer. Un moteur électrique met en mouvement, par l'intermédiaire de courroies et d'un excentrique, un bras terminé par un cylindre de verre qui dans un geste inlassable et alternatif vient frotter sur une pièce de cuir et lui donne du brillant.

Les cuirs. — L'extrémité de la galerie leur était réservée ; en s'y promenant le visiteur voyait défiler successivement devant lui :

Les peaux de veaux et de moutons mégies en blanc ;

Les « box calf » jaune clair ou marron foncé ;

Les cuirs dits « moutons-vêtements », teints en rouge framboise ;

Les peaux de vaches mégies avec leurs poils. De la dépouille de ces paisibles ruminants on eut pû faire de magnifiques descentes de lit, rivalisant de souplesse avec la fourrure rayée du tigre ou la livrée ocellée de la panthère ;

Des cuirs chromés teints avec des pigments jaune et rouge pavoisaient le mur aux couleurs de l'empire d'Annam.

Enfin, dans la salle d'honneur, étaient exposés sur un trêteau les cuirs fauves d'usage courant employés en cordonnerie, sellerie, maroquinerie et pour la reliure.

Les articles de cuir. — Dans un coin de la salle d'honneur, un cavalier fantôme, les jambes moulées dans d'élégantes bottes, assis sur une magnifique selle, maîtrisant un cheval apocalyptique harnaché de pied en cap.

Dans des vitrines étaient rassemblés une sélection d'objets fabriqués par les divers corps de métiers qui utilisent le cuir comme matière première :

Les articles de mode, parmi lesquels, outre les sacs de dames et les ceintures, il faut signaler comme nouveautés les gants blancs ou de couleur et des blousons en cuir fantaisie écarlate d'une facture élégante ;

Les articles de voyage tels que mallettes en peau de crocodile, trousses et serviettes pour dossiers ;

Les chaussures à tous usages et de toutes formes depuis les souliers en daim de Cendrillon jusqu'aux brodequins à épaisse semelle du broussard, les escarpins vernis et les sandales à semelle de crêpe ;

Les articles de sport comprenant notamment des chaussures à crampons pour le foot-ball, des gants de boxe et des ballons ovales ou ronds.

Les équipements militaires : ceinturons, baudriers, porte-glaives, cartouchières.

Les cuirs utilisés dans l'industrie : taquets pour métiers à tisser, emboutis, membranes de pompe d'auto, courroies en buffle chromé.

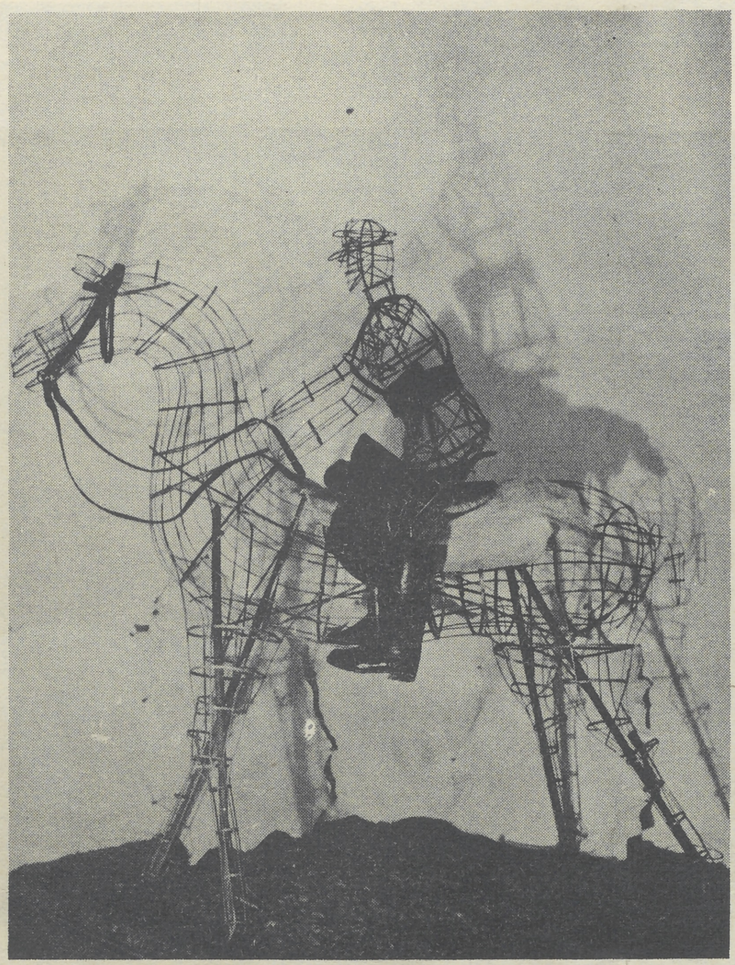
***

De cette intéressante exposition, dont M. Thiebaud, ingénieur à l'Inspection Générale des Mines, avait réuni les éléments et qui faisait le point de la situation actuelle de l'industrie du cuir, il est possible de tirer divers enseignements.

Elle montrait en premier lieu que l'artisanat indochinois fabrique aujourd'hui la plupart des articles de cuir d'usage courant et que ceux-ci, sans pouvoir rivaliser pour le fini de l'exécution avec ceux autrefois importés de France, sont néanmoins dans l'ensemble d'assez bonne qualité.

Grâce aux graphiques qui y étaient exposés on pouvait également constater que l'Indochine possède sur son sol des ressources suffisantes en écorces à tannin et que la production de jus tannants est en continuelle augmentation. Malheureusement les solutions obtenues par le procédé à cuves ouvertes sont à trop faible teneur et aussi longtemps qu'on n'aura pas créé sur place une usine à extraits tannants concentrés le problème de la fabrication du cuir ne pourra pas être considéré comme définitivement résolu.

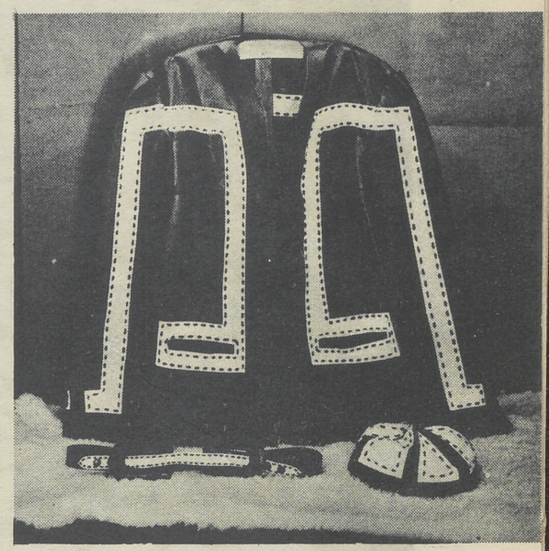
Université Côte d'Azur. Bibliothèques



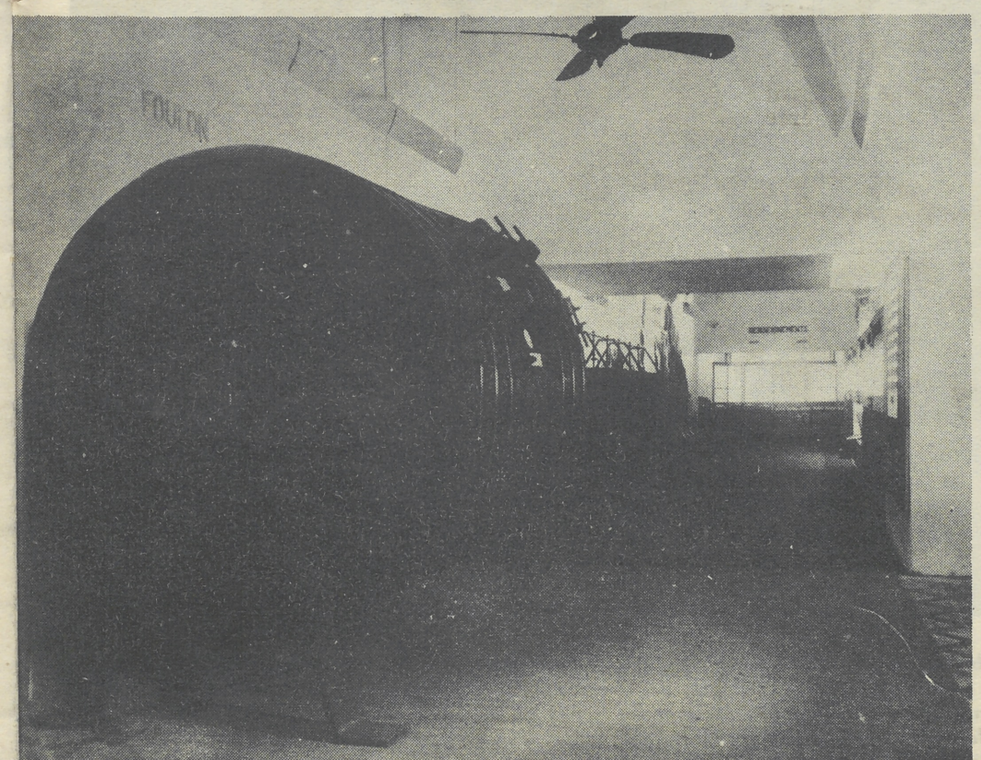
Bottes, selle et équipements militaires.
(Exposant : HAITART, 21, Borgnis-Desbordes.)



Une paire de bottes.
(Exposant : HAITART, 21, Borgnis-Desbordes.)



Blouson pour dame.
(Mouton au chrome.)
(Création de Mlle D...)



Foulon et batterie d'extraction des matières tannantes.
(Exposant : DELEVAUX, 9, rue Cat-Linh)
1er PRIX



Sac voyage (vache en poils.) →
(Création J.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



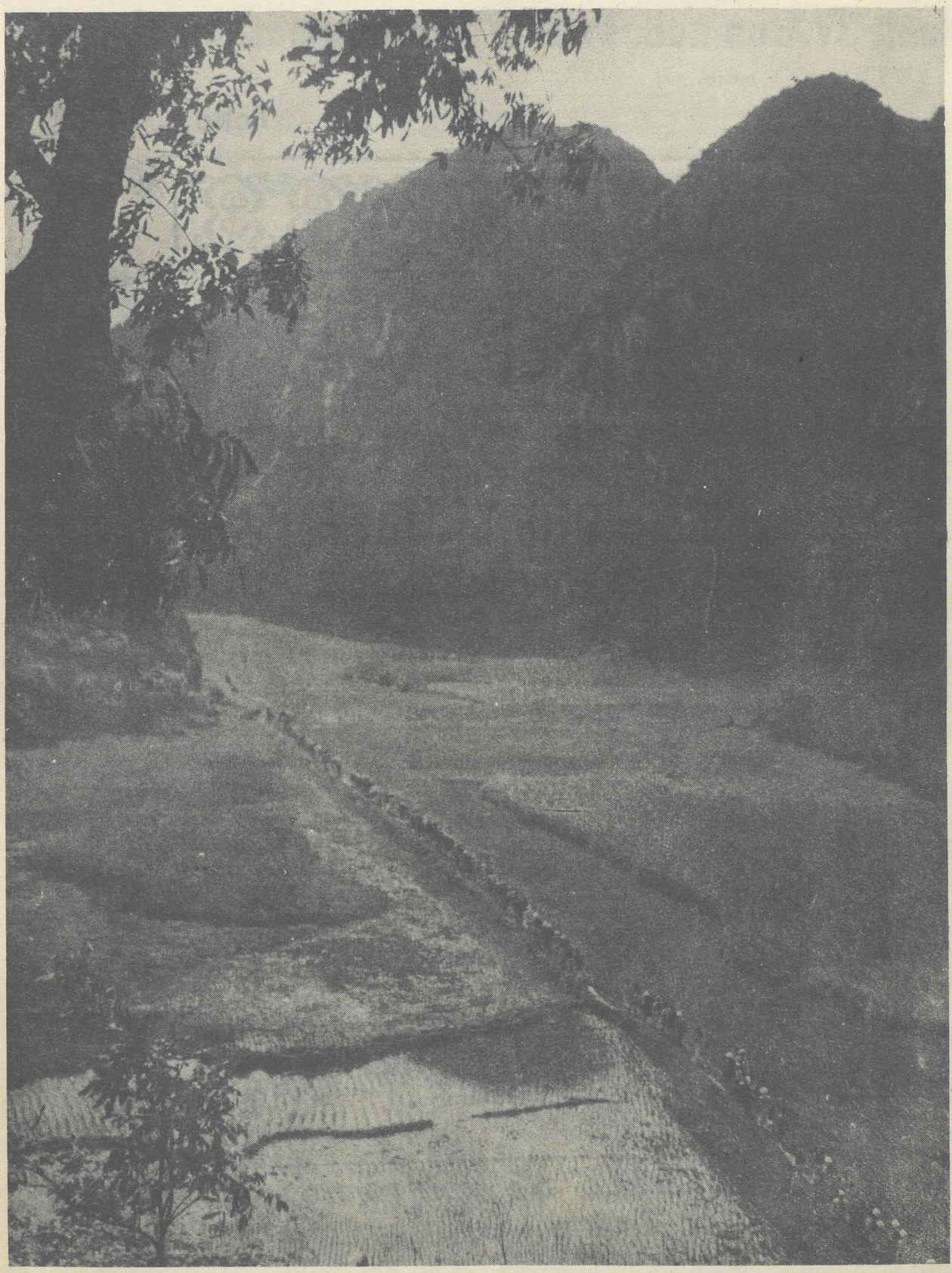
Photo LE JARIEL
(3e prix de notre Concours de photographie.)

PHANTHIET. — Rue des Jarres.

Remarquable d'abord par les valeurs ; par la gamme du blanc au noir, et, si l'on peut ainsi parler, par les tons chauds de ces valeurs. La composition est sensiblement analogue à celle du paysage de Ninh-binh : l'articulation des grandes lignes est la même, légèrement plus accentuée, soulignée par la multiplicité des lignes de jarres, et par les deux personnages penchés.

Il ne manque à cette photo, pour être parfaite, que ce que lui a refusé l'occasion : il lui manque deux nouvelles rangées de jarres qui eussent atteint le coin inférieur droit, et il lui manque d'avoir pu faire abstraction du bâtiment à étage qui termine la rangée de maisons de droite et en rompt fâcheusement la ligne.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



NINH-BINH. — Pèlerinage à Hoa-lu.

Photo VO-AN NINH
(3e prix de notre Concours de photographie.)

Que manque-t-il à ce paysage ? Un peu de contraste, peut-être. Il est d'une simplicité exceptionnelle. Remarquer surtout la convergence des trois lignes principales : sentier, pied des rochers, crête. Sujet austère ; rien n'y fait « anecdote » ; juste les indications qu'il faut pour varier la monotonie des plans.

Une hardiesse : l'effet de profondeur est obtenu sans premier plan, et seulement par les personnages, leur échelle, leur raccourci, l'angle qu'ils font avec l'horizontale.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

N.º 399

BREVE
Y VERDADERA
relacion de los successos del Reyno de Camboxa.

AL REY DON PHILIPE nuestro Señor.



POR FRAY GABRIEL DE S. Antonio de la orden de S. Domingo.

EN S. PABLO DE VALLADOLID.
Por Pedro Lasso. 1604

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'abandon d'Angkor et sa résurrection au XVIe siècle

par Victor GOLOUBEW

Sous le titre Religieux et Pèlerins en Terre d'Asie, *M. Victor Goloubew, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et l'un de nos distingués collaborateurs, fera paraître très prochainement, à la librairie G. Taupin et Cie, un recueil de cinq essais consacrés à la psychologie du bouddhisme et à l'art bouddhique. Avec le consentement de l'auteur, nous avons tiré de l'un de ces essais les pages qui vont suivre et qui, certes, ne manqueront pas d'intéresser, parmi nos lecteurs, les amis d'Angkor.*

LES historiographes cambodgiens placent l'abandon d'Angkor entre les dernières années du XIVe siècle et le milieu du XVe. Si la date de cet événement paraît incertaine, on est, par contre, assez bien renseigné sur les circonstances qui l'avaient rendu inévitable.

Depuis plus d'un siècle, le Cambodge était en guerre avec un puissant Etat rival, le Siam ou royaume thaï, Etat de formation alors toute récente, et dont la capitale, Ayuthia, fondée en 1350, était située dans une île du Ménam. Harcelés sans cesse par un ennemi dont les armées étaient mieux entraînées au combat que les troupes levées en pays khmer, les rois du Cambodge se virent peu à peu contraints d'abandonner leurs provinces frontières. Quant à leur capitale, Angkor, elle fut investie à plusieurs reprises, et eut même à subir un siège meurtrier qui ne dura pas moins d'un an.

Les Annales nous ont transmis le nom du souverain qui décida, d'accord avec ses conseillers religieux et laïques, de transférer sa résidence dans une région moins exposée aux incursions des Siamois. Il s'appelait Ponhéa Yat. Le jour de l'exode fut fixé, longtemps à l'avance, par les astrologues de la cour. A l'approche de l'heure faste, le roi, à la tête d'un nombreux cortège, quitta le palais de ses ancêtres, et s'embarqua, acclamé par le peuple, aux sons des gongs et des tam-tams, sur un navire rapide qui le transporta, en longeant les bords du Grand Lac, à Bâsân, dans la province de Srei Santhor. Là, il se fit construire un palais entouré d'une haute muraille. Mais l'endroit était mal choisi. Lorsque vint la saison des pluies, les eaux inondèrent la nouvelle capitale. Alors le roi résolut d'établir le siège de la souveraineté khmère aux Quatre-Bras, sur le Mékong.

Qu'advint-il de l'ancienne cité royale, ville désormais déserte ? Les textes ne nous le disent pas. Du moins, n'en font-ils guère mention avant le milieu du XVIe siècle. Sans doute, l'agonie d'Angkor fut lente. Livrée à elle-même, au milieu d'un pays dépeuplé, elle fut envahie peu à peu par la brousse. C'était pour la capitale abandonnée comme un nouveau siège. Mais cette fois, ses puissantes murailles et ses larges fossés ne lui étaient d'aucun secours contre un ennemi sournois, plein de ruses, et qui n'avait recours, pour l'attaquer et la détruire, ni aux éléphants de guerre, ni à la poudre à canon. Dans une page souvent citée, Pierre Loti nous parle du « figuier des ruines » qui avait régné en maître sur Angkor pendant plus de cinq siècles : « Il n'était d'abord qu'une petite graine, semée par le vent sur une frise ou au sommet d'une tour. Mais, dès qu'il a pu germer, ses racines, comme des filaments ténus, se sont insinuées entre les pierres pour descendre, guidées par un instinct sûr, vers le sol, et, quand enfin elles l'ont rencontré, vite elles se sont gonflées de suc nourricier, jusqu'à devenir énormes, disjoignant, déséquilibrant tout, ouvrant du haut en bas les épaisses murailles... ».

Il ne fallut, certes, pas plus d'une cinquantaine d'années, pour que la fastueuse capitale khmère, l'une des plus vastes parmi les « villes mortes » de l'Asie, se couvrit d'une forêt chargée de lianes, forêt malsaine, fiévreuse, hostile à tout être humain que le hasard amenait à y chercher un refuge.

Au dire des moines catholiques, Espagnols ou Portugais, qui avaient tenté en vain, vers la fin du XVIe siècle, de convertir le peuple khmer à la foi chrétienne, Angkor aurait été découverte en l'année 1570 par les Cambodgiens eux-mêmes, lesquels auparavant ne l'auraient « ni vue ni connue ».

En 1601, le P. Marcelo de Ribadeneyra, un franciscain, écrivait dans son « Historia de las islas de l'Archipelago » : « Il y a au Cambodge les ruines d'une antique cité que quelques-uns disent avoir été construite par les Romains ou Alexandre le Grand. C'est une chose merveilleuse qu'aucun des indigènes ne puisse vivre dans ces ruines qui sont le repaire des bêtes sauvages ».

Peu d'années après, en 1604, un autre religieux espagnol, le P. Gabriel Quiroga de San Antonio, de l'Ordre de Saint Dominique, publiait à Valladolid, à son retour des Philippines, un mémoire sur le Cambodge, où tout un chapitre est consacré à cette mystérieuse « ciudad de Angor » dont la découverte avait tant impressionné le roi et le peuple khmers. « Elle est de merveilleux ouvrage, lisons-nous, et possède une forte muraille de pierre de quatre lieues de tour, quatre brasses d'épaisseur et cinq de hauteur, munie de créneaux très rapprochés, où sont représentés des éléphants, des onces, des tigres, des lions, des aigles et des chiens (sic) ; il s'y trouve nombre d'écussons et de lettres que personne ne connaît ni entend. Les maisons sont de pierres, fort belles, distribuées en rues avec beaucoup d'ordre, et le travail de ces maisons, des portiques et cours, salles et chambres, paraît romain. On y voit maintes fontaines et canaux pour la propreté, et, de distance en distance, on rencontre des pagodes et des places... ». Le moine castillan mentionne ensuite les cinq tours centrales d'Angkor Vat, ainsi que le « Pont des Géants », qu'il place par erreur sur le Mékong. A la fin de sa description d'Angkor, le P. de San Antonio nomme les deux missionnaires portugais, dominicains comme lui, qui lui avaient servi d'informateurs : « Et en ce lieu, le P. Fray Antonio Dorta et le frère Louis de Fonseca, de la Congrégation de l'Inde Orientale, passèrent de longs jours ».

Peut-être faut-il ajouter à ces deux noms un troisième, celui du P. Jorge de Mota, que l'on suppose avoir été français d'origine, car il s'appelait en réalité Grégoire de la Mothe. On sait, en effet, que le P. de la Mothe quitta le couvent de Saint Dominique à Malacca vers 1589-1590, pour se rendre au Cambodge et y prêcher l'Evangile. Il fut le compagnon de route de Louis de Fonseca. Bien que le fait ne soit pas attesté d'une façon absolument certaine, il paraît extrêmement probable qu'il eut l'occasion, lui également, de visiter Angkor et même d'y séjourner...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

RÉSULTATS DE NOTRE CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Le succès de ce concours a dépassé toutes nos espérances. Plus de cinq cent photographies nous ont été adressées. Presque toutes sont intéressantes ; quelques-unes témoignent d'une grande valeur.

Nous adressons nos vifs et sincères remerciements à tous les participants, qui ont bien voulu répondre à notre appel et nous aider à faire mieux connaître leur talent et notre belle **Indochine.**

1er Prix (200 $)

M. R. Le Jariel .... *Retour de pêche à Phan-thiêt.*

2e Prix ex-æquo (100 $)

MM. Nguyễn-như-Hoàn *Toilette du buffle.*
Võ-an-Ninh..... *Un coin de la pagode de Phnom à Phnom-penh.*

3e Prix ex-æquo (50 $)

MM. G. Heumann ..... *Vue sur la Séset.*
R. Le Jariel .... *Rue des Jarres à Phan-thiêt.*
Võ an-Ninh..... *Pèlerins à Hoa-lu.*

4e Prix ex-æquo (25 $)

MM. Nguyễn-như-Hoàn *Vieux lettré.*
Võ-an-Ninh..... *Devin.*
Võ-an-Ninh..... *Au marché de Dông-mo.*

5e Prix ex-æquo (15 $)

MM. Le Jariel ..... *Alignement de jonques à Phan-thiêt.*
Saint-Mleux ... *Félinité.*
Võ an-Ninh..... *Dalat et sa pinède.*
— *Le pagodon du Petit Lac dans le brouillard.*
Nguyễn-hồng-Nghi *Paysage à Nha-trang (reflets).*

6e Prix ex-æquo (10 $)

MM. Lê-đình-Chữ..... *Pêcheurs au travail.*
— *Sur la rivière des Parfums.*
— *Un restaurant en plein air à Saigon.*
— *Hanoi, scène de rue.*
— *Jeune pêcheur ramassant des poissons.*
André Consigny .. *Forêt vierge.*
— *La revanche du marécage.*
— *Le bonze mélancolique.*
— *Le bananier.*
MM. Trần-đức-Dăng... *Transport indigène.*
— *Vichnou à Angkor.*
— *Transport du bois de feu au Tonkin.*
H. Dubuis ..... *Aspect de Cholon.*
Goutès ..... *Cocotiers.*
Tran-xuân-hân... *A la pagode de Huong-Tich.*
Nguyễn-như-hoàn. *Amusement de gardien de buffle.*
Houdayer .... *La fête des eaux à Phnom-penh.*
— *Le palais royal à Phnom-penh.*
G. Heumann ..... *Entre Lai-thiêu et Saigon.*
— *Mytho.*
R. Le Jariel .... *Pêcheur de Phan-thiêt.*
— *Le marché au poisson.*
Nguyen-huy-Kỳ... *Tissage thô à Na-cham.*
— *Illuminations au Petit Lac.*
— *Jeune Laotienne.*
Lefebvre ..... *Jeune fille Phu-nôi.*
Ch. Lair ..... *Bain des éléphants dans la Da Rouei.*
R. Melin ..... *Chute de Suyut.*
Moirez ..... *Arroyo à Cholon.*
Võ-an-Ninh..... *L'aréquier sous un ciel d'été.*
— *Xiêng-khouang matin d'hiver.*
— *Pagode du Pinceau sous la brume.*
— *Au Tran-ninh.*
— *Les caractères sacrés.*
— *Départ pour la pêche par mer houleuse.*
— *Bucolique.*
— *Lampadaires à Dalat.*
Au tombeau de Tu-Duc.
— *Vieil amateur de fleurs.*
— *Le pont de la pagode du Pinceau.*
Nguyễn-văn-Nội... *Sur la route de Caobang.*
— *Marchand ambulant.*
— *Paysanne cambodgienne.*
— *Moï tirant à l'arbalète.*
— *Sampanière en baie d'Along.*
Nguyễn-hồng-Nghi *Cascade d'argent.*
— *Vieux pêcheur du Sud-Annam.*
— *Paysage à Nha-trang.*
Mai-thanh-Ngọc... *Un pagodon.*
J. F. Pechmèze .. *Un coin de l'arroyo Chinois.*
Dr L. Richard ..... *Coraux et étoile de mer*
Caïman à Siem-réap.
Mme Claude Thompson. *Les borassus.*
MM. Lê-đức-Vinh dit Kim-Phong... *Porteurs de charbon.*
Lê-hoàng-Yến..... *Rue Jean-Dupuis à Hanoi.*
— *Le croyant.*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La semaine dans le monde

DU 14 AU 21 FÉVRIER 1944

Pacifique.

— Sur terre, des opérations amphibies se poursuivent sur plusieurs îles de l'archipel Marshall.

— Sur mer, une puissante escadre alliée, appuyée par l'aéronautique navale américaine, a effectué, le 17 février, une attaque contre la base navale japonaise de Truk, dans l'archipel des Carolines. Une tentative de débarquement aurait été également effectuée sur cette île.

— Dans les airs, les Alliés ont dirigé leurs attaques contre les bases nippones suivantes :

— Les îles de l'archipel Marshall, du 12 au 16 février ;

— Kavieng, en Nouvelle-Irlande, le 15 février ;

— Wewak et Madang, en Nouvelle-Guinée, le 14 février ;

— Les îles Saumulakki et Tanimber, le 16 février.

L'aviation navale japonaise, de son côté, a attaqué :

— Torokina, dans l'île Bougainville, le 10 février ;

— Le cap Merkus, la baie de Borgen et Tuluve, en Nouvelle-Bretagne, les 12 et 14 février ;

— Mabzab et le cap Gumbi, en Nouvelle-Guinée, le 13 février ;

— L'île Mono, le 13 février ;

— La baie de l'Impératrice Augusta, dans l'île Bougainville, le 17 février.

Russie.

— Sur l'extrémité septentrionale de leur front, les Russes s'apprêtent à lancer l'offensive finale contre la ville de Pskov, à l'extrémité méridionale du lac Peïpus.

Après avoir occupé l'importante ville de Staraya-Roussa, le 18 février, au sud du lac Ilmen, une nouvelle armée russe s'est jointe à celles du général Govorov, venant du nord, et du général Meretskov, venant de la région de Novgorod, pour prendre part à cette nouvelle attaque contre l'une des plus puissantes places fortes allemandes défendant l'accès aux pays baltes.

— Sur le front de l'Ukraine méridionale, après 14 jours de combats acharnés, les troupes russes du général Ivan Koniev ont entièrement réduit la poche allemande qui avait été encerclée dans la région de Kanyev, à 100 kilomètres dans le sud-est de Kiev.

Les pertes allemandes seraient de 52.000 tués et 11.000 prisonniers.

— Dans la boucle du Dniepr, l'offensive soviétique a marqué un temps d'arrêt au cours des huit derniers jours.

Après avoir atteint leurs premiers objectifs dans la région de Nikopol, les Russes concentrent de nouvelles forces en vue d'une prochaine offensive en direction de Kherson.

Italie.

— Sur la tête de pont de Nettuno, les troupes alliées, en dépit de l'arrivée de nouveaux renforts, sont passées à la défensive et ont été contraintes d'effectuer un repli dans la partie septentrionale de ce nouveau front.

La ville de Carroceto, sur la route Rome-Porto d'Anzio, a été évacuée le 16 par les Alliés à la suite d'une violente offensive lancée dans cette région, depuis le 17 février, par six divisions allemandes.

— Sur le front méridional, de violents combats se poursuivent dans les rues de Cassino, ainsi que sur les monts situés à proximité de la ville et qui dominent la route menant à Rome.

Aucun changement notable n'a toutefois été enregistré dans ce secteur.

EN FRANCE

13 février. — « L'Institut National de l'Empire » a organisé vendredi, sous la présidence du marquis de Portes, une séance inaugurale au cours de laquelle M. Joutel, chef des Services techniques, a exposé l'action que cet organisme se propose de mener et a développé particulièrement le thème : « L'Europe ne peut pas exister sans l'Empire. C'est pourquoi les Français ont créé sans l'aide d'aucun concours financier extérieur, une association de *l'Empire.*

Le conférencier a insisté sur le fait que chaque Français doit savoir que « la France vivra par ses colonies ou ne vivra pas », que l'idée coloniale ne peut être dissociée de l'idée nationale. Elles forment toutes deux un ensemble français.

~

Aux termes d'un communiqué du ministre du Travail, le Gouvernement français, dans le cadre des efforts entrepris pour améliorer les conditions d'existence des travailleurs, a décidé de relever, à dater du 1er janvier 1944, le taux qui, dans chaque département, sert de base au calcul des allocations familiales. Ce taux devait, aux termes de la loi, être corrigé le 1er octobre de chaque année. Il ne l'avait pas été depuis le 1er octobre 1941.

~

14 février. — Le Comité d'organisation de l'industrie et du commerce de l'automobile et du cycle a organisé un concours entre tous les carrossiers français en vue de recueillir les projets et les maquettes les plus modernes.

Une quarantaine de plans font l'objet d'une exposition.

Les projets se caractérisent par la forme aérodynamique de la carrosserie. Il n'y a pas de capot, le conducteur est placé à l'avant et le bloc moteur logé à l'arrière. On signale également un modèle avec portes à glissières commandées électriquement, un autre ayant la partie supérieure de la carrosserie en rhodoïd transparent.

~

15 février. — La radiodiffusion nationale a inauguré le 14 février une nouvelle émission, plus spécialement destinée au monde du travail. A cette occasion, M. Jean Bichelonne, ministre, secrétaire d'Etat au Travail par intérim, a prononcé devant le micro une allocution. Il a rappelé d'abord qu'au premier rang des préoccupations et des réalisations qu'entend poursuivre le Gouvernement pour améliorer le sort des travailleurs, figure la Charte du Travail dont la mise en application posait des problèmes dont beaucoup sont en passe d'être résolus.

M. Bichelonne a précisé ensuite que la création de syndicats uniques s'opérait à une cadence accélérée et qu'ils seraient 1.000 à la fin de février alors qu'ils n'étaient que 130 au 1er décembre 1943.

D'autre part, dit-il, une loi sera publiée à bref délai qui assurera aux représentants des divers ordres sociaux, au sein des syndicats et des comités sociaux prévus par la Charte, la stabilité de leur emploi.

Dans sa conclusion, M. Bichelonne a dit notamment : « Il ne suffit point de penser à l'avenir. Il faut encore s'adapter aux rudes circonstances du moment. Il faut qu'une mise en ordre réelle des salaires donne à chacun la sécurité de ses moyens d'existence en face

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de prix véritablement stabilisés. Cette œuvre se poursuit sans interruption. Vous avez pu récemment constater que la base du calcul des allocations familiales avait été fixée pour 1944 à un niveau amélioré. Le programme social du Gouvernement ne peut aboutir à la création d'organismes à qui la vie devra être insufflée, c'est du corps social que le souffle doit venir ».

« Il faut que tous les producteurs, quel que soit le plan sur lequel ils travaillent, retrouvent l'espoir et qu'ils se pénètrent bien tous de cette idée que l'effort social inscrit dans la Charte, voulue par le Maréchal et mise en œuvre par le Chef du Gouvernement, constitue pour leur pays un gage de salut. »

~

Le ministre de l'Education Nationale a accordé à la ville de Lyon une nouvelle subvention de deux millions de francs destinée à permettre la continuation des travaux de dégagement du théâtre romain de Fourvières.

~

16 février. — A Paris, un gala de poésie indochinoise a eu lieu le 15 février à la salle Pleyel. M. Pierre Bertin, de la Comédie Française, et Mlle Gisèle Casadessus, de la Comédie Française, également Mlle Jacqueline Cartier, MM. Jacques Erwin et Lucien Pascal ont interprété des poèmes indochinois anciens et modernes. Le poète Tran-van-Tung a lu un essai sur la littérature indochinoise. Une audition de musique indochinoise a terminé le programme.

~

550 réfugiés des Pyrénées-Orientales sont arrivés en Ariège. Cette première installation des réfugiés dans le département de l'Ariège, s'est effectuée dans les meilleures conditions.

~

Un premier convoi d'évacués de Marseille est arrivé à Privas.

D'autre part, les autorités, en accord avec les préfectures du Var, des Alpes-Maritimes et de l'Isère, ont décidé d'accueillir sur le territoire du département plusieurs milliers de réfugiés de la côte méditerranéenne.

~

Dans une conférence donnée le 15 février à Montpellier, M. René Mer, délégué du Service interministériel de protection contre les événements de guerre, a souligné la nécessité de quitter la zone dangereuse du littoral méditerranéen. Le conférencier a précisé que les mesures envisagées ne sont pas destinées à camoufler une opération allemande, mais que la protection de la population civile française est le seul souci du Gouvernement français.

~

Après la guerre, le courrier sera acheminé dans toutes les régions de France, par voie aérienne.

Des lignes régulières relieront Paris aux plus importantes des villes de France : les villes de Marseille, Bordeaux, Lyon, Toulouse, etc... et des escales établies dans ces villes permettront la création de lignes transversales desservant les villes de moindre importance. Ce trafic s'effectuera la nuit, la voie ferrée ne sera utilisée que pour les imprimés et les colis ainsi que pour tous les courriers de jour. A partir des escales aériennes, le courrier sera transporté soit par automotrice spéciale soit par route jusqu'aux chefs-lieux de département. De là, des automobiles postales porteront les lettres dans chaque commune. La réforme postale pourrait entrer en vigueur six mois après la cessation des hostilités.

~

17 février. — Les brevets de maîtrise délivrés par les Chambres de métiers sont, aux termes d'un décret qui paraît au *Journal Officiel*, attribués de droit aux titulaires de brevets de maîtrise et d'apprentissage déjà délivrés en application de la loi de 1937. Le brevet de maîtrise, décerné pour un métier donné, confère à l'artisan qui en est titulaire le droit de faire précéder du terme « maître » le nom de ce métier.

Le décret fixe les conditions d'attribution des brevets, la composition des jurys d'examen, les conditions que doivent remplir les candidats pour se présenter, la nature des épreuves d'examen.

~

La ville de Lyon aura dans quelques jours des femmes gardiens de la paix. Ces auxiliaires sont incorporées dans les services de police et ont les mêmes prérogatives et pouvoirs que les gardiens de la paix.

~

Le comité de la Loire, constitué par les Chambres de commerce de villes intéressées, pour étude du problème de la navigation sur la Loire, s'est réuni pour l'examen de divers projets.

Un projet de « fluxage » a retenu l'attention du comité, car les essais poursuivis dans les laboratoires à la Société hydrotechnique de Grenoble sont satisfaisants.

Le procédé de « fluxage » consiste à déplacer les vases et les sables alluvionnaires et à les remettre en suspension dans l'eau qui les emporte ou les rejette sur les bords. Les sables sont remis en suspension au moyen de jets d'eau projetés par un bateau muni d'un équipement spécial et désigné sous le nom de bateau affouilleur.

~

350 réfugiés venant des régions de Rouen, du Havre et du Tréport, sont arrivés à Dreux.

~

19 février. — Au lendemain des terribles bombardements de Nantes, les communes rurales ont réservé l'accueil le plus empressé aux citadins évacués. De toutes parts des témoignages de solidarité se sont affirmés. Malgré la lourde charge que représentent pour la campagne nantaise 140.000 réfugiés de Nantes, 63.000 habitants qui ont quitté Saint-Nazaire et une quarantaine de milliers de Lorientais repliés en Loire-Inférieure, les collectes ont obtenu un succès complet.

~

Deux premiers convois d'enfants, évacués de la zone côtière du département de l'Hérault, ont quitté Montpellier à destination du centre d'accueil de Bessières et de Saint-Lauzille-de-Putois.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

La toilette des Bouddhas.

Le deuxième jour du cinquième mois laotien, je fus, cette année-là, convié à honorer de ma présence la cérémonie du Song Phra.

L'invitation m'était transmise par mon ami C..., instituteur du Tasseng de Ban P..., qui, en ce temps, faisait des efforts méritoires mais décevants pour m'inculquer l'essentielle différence qui distingue les consonnes graves des consonnes aiguës. Des accents sur les voyelles, passe encore ; mais sur des consonnes !

Mes études linguistiques n'ont jamais été couronnées de succès rapides, et, pour franchir le pont aux ânes, je ne pouvais mieux tenter que dresser avec obstination mes oreilles occidentales pour recueillir

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des autochtones eux-mêmes les intonations, à mon sens inconsidérées et déloyales, de leur parler.

On m'avait assuré que la cérémonie se tiendrait dans la soirée. Il était donc tout indiqué de déjeuner, faire ma sieste, et m'acheminer ensuite vers le lieu désigné. De fait j'arrivai très en avance.

Le soleil déclinait, et la montagne se teintait des tons chauds que lui donne l'éclat du ciel pur du Mékong.

Après la traversée de la petite rivière sur un pont de rotin remarquablement mal construit, mais si élégant, un petit raidillon, courant avec tous les détours chers aux Laotiens et contrariants aux phis, me mena à l'entrée d'une petite grotte calcaire. C'était là.

Il y avait déjà pas mal de monde, et toutes les vieilles connaissances vinrent gentiment me souhaiter une excellente santé. Comme il était apparemment un peu tôt, je m'assis sur un rocher écarté et devisai gaîment avec mon initiateur.

Chaque fois que je me trouvais dans l'intimité des Laotiens j'éprouvais un réel attrait pour le jeu des couleurs, la grâce des pou sao, les longues banderoles flottant au vent, toutes les fleurs qui parent les coiffures aussi bien que les arbres et aussi une admiration immorale pour cette belle sérénité, cette incomparable et merveilleuse paresse qui laisse un goût délicieux à l'heure qui s'enfuit sans hâte.

Rompant avec les incompréhensifs sarcasmes maintes fois entendus, je veux, dans le classement de mes sentiments, donner une place de choix à la notion de « su su », cet incomparable psychisme oriental, en si beau contraste avec la vie de travail enragé que j'ai toujours menée. La vitesse est évidemment une erreur du siècle.

Voici que l'orchestre arrive : khènes, xylophone, tambourins. Et puis les bonzes montent gravement la côte et reçoivent, avec la plus sacerdotale indifférence, les marques du profond respect des fidèles.

Avec les plus grands égards, bonzes, bonzillons et fidèles sortent de la grotte ses habitants de pierre, de bois, de métal, toutes les figures du Bouddha qu'ont apporté là, depuis bien des ans, des mains pieuses et artistes.

On les installe sur des stèles dressées à l'extérieur, on les nettoie minutieusement, puis on les pare de fleurs et d'ornements.

Devant tous les villageois accroupis, tenant devant eux un bol d'eau parfumée où trempent des fleurs de frangipanier, le vieil Anhia khou, chef des bonzes, procède le premier à l'aspersion des statues. Sans hâte, il fait le tour de chacune et verse, d'un geste plein d'onction, l'eau lustrale.

Tout le monastère l'imite en récitant des prières monotones, reprises en cœur, dont il est bien évident que le sens est depuis longtemps inconnu.

Puis c'est le tour des fidèles, tandis qu'éclate la fanfare martelée par les notes nettes du clavier de bois.

Des cris, des rires, une bousculade joyeuse, une exubérance contagieuse, gagne les hommes, les femmes, les vieillards, les enfants, les filles aux voix hautes.

Je contemple, amusé, la gaîté de cette foule familière. Auprès de moi S... trépigne.

Mais, soudain, je n'en crois pas mes yeux : quel est le sacrilège qui a osé manquer au respect des saints personnages en envoyant d'un geste brusque le fond de son bol en plein visage du digne Phra Sod, le vieux bonze ? Mais, non, les Laotiens se garderaient bien d'une impiété : c'est l'accomplissement d'un rite traditionnel, car toutes les robes jaunes sont maintenant mouillées : on arrose les bonzes comme les bouddhas.

Je me lève pour mieux voir et, au même instant, je reçois dans le cou une douche lancée par une rieuse pou sao qui s'enfuit. La mêlée devient générale, c'est un vrai jeu des grandes eaux. Je n'ai d'autre ressource que d'y participer aussi, et d'ailleurs mon ami S... me tend un bol d'eau parfumée. Vlan ! c'est pour lui. Cela lui apprendra à m'attirer dans un guet-apens ! Les voisins s'esclaffent et paraissent apprécier ma conduite. Mais à nouveau je suis visé, et puis encore, à droite, à gauche. J'éprouve, il me semble, le traitement réservé à un bouddha de grand mérite. Et je me prends sincèrement au jeu, comme jadis au lycée. Je cours au plus fort de la mêlée, lance et reçois de nombreuses gerbes, et ne m'arrête qu'à l'essoufflement, la chemisette et le short collés, suffoqué, les cheveux dégoulinants... mais ravi comme un gosse d'avoir retrouvé ma première assaillante, et de lui avoir vraiment bien rendu sa délicate attention.

Le soleil est maintenant tout près de disparaître derrière la chaîne qui enserre la vallée à l'opposé de nous. En chantant et dansant dans la lumière rougeoyante, les fidèles se dirigent vers le village.

Au pied de la colline, il me semble que la partie recommence. J'approche. En effet, je vois encore des poursuites, des bousculades... Mais la purification consiste cette fois à remplacer l'eau parfumée par la fange de l'étang et des fossés, et à projeter de son mieux une grande quantité de boue sur la silhouette du prochain.

Ah ! je ne joue plus ! Je me sens assez purifié par la première séance. Je coupe lâchement à travers la brousse et reprends le chemin du logis, décidé à braver le sourire narquois de mon boy annamite qui va me voir arriver dans un état rien moins qu'imposant.

Mais j'ai acquis, avec quelques glanes de vocabulaire, un nouveau gentil souvenir de ce peuple heureux, heureux comme devraient l'être, sans doute, tous les peuples, s'ils étaient un peu plus raisonnables, un peu « su su ».

A. R. F.

(LE COURRIER D'HAIPHONG, 7 février 1944.)

Transports urbains.

Aujourd'hui est le neuvième jour d'application du nouveau règlement sur la circulation des pousses et cyclos. La vérité nous oblige à dire que la situation ne s'est pas améliorée pour les usagers de ces véhicules.

Quelles en sont les causes ? En premier lieu, il est incontestable que de nombreux coolies ont abandonné provisoirement brancards ou pédales, en attendant d'être munis des papiers réglementaires. De ce fait, des centaines de véhicules ne circulent plus actuellement, alors que nous n'en avions déjà pas de trop à notre disposition. Mais ceci, répétons-le, n'est que provisoire. Quand tous les coolies seront pourvus des pièces officielles qui les habilitent, les garages se videront de leurs véhicules au bénéfice de la rue.

De la rue ? Effectivement c'est ce que tout le monde souhaite, mais en réalité ces pousses et cyclos iront de préférence dans certaines rues et certains quartiers seulement où il y a, à certaines heures, piéthore de transports urbains. Pourquoi donc ces véhicules ne circulent-ils pas indifféremment dans toute la ville ? Pourquoi un grand nombre d'entre eux sont-ils partis à Cholon ? Pourquoi les autres affectionnent-ils les quartiers bas de la ville, entre le boulevard Bonard et son prolongement et l'arroyo chinois, ou encore les faubourgs de Tan-dinh et de Dakao ?

La raison en est simple : pousseurs et cyclo pédaleurs trouvent insuffisant le nouveau tarif et préfèrent dans ces conditions, n'avoir à traiter qu'avec la clientèle asiatique qui se plie à leurs marchandages. L'Administration régionale pourrait efficacement intervenir à ce sujet en interdisant aux pousses de Saigon de transporter leur champ d'activité à Cholon et en prenant les mesures les plus sévères pour que cesse la maraude en ville et que soient créés les lieux de stationnement prévus par l'arrêté. Ces lieux de stationnement où les pousses disponibles devraient se rendre obligatoirement, permettraient, en effet, aux quartiers du centre et du plateau d'avoir des pousses, alors qu'ils en sont à peu près complètement dépourvus à l'heure présente.

(OPINION, 6 février.)

*Recherchons nos 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 132, 163 d'*Indochine.
Faire offre à la Revue.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA VIE INDOCHINOISE

Le Gouverneur Général réunit le Comité de la Légion.

Dans la matinée du 14 février, le Vice-Amiral d'Escadre, Gouverneur Général de l'Indochine, a reçu le Comité de l'Union locale de la Légion du Tonkin, dont plusieurs membres nouvellement nommés lui ont été présentés par M. Barth, président fédéral.

Le lieutenant-colonel Pélisse, des Forces Aériennes de l'Indochine, qui va prochainement remplacer M. Garry dans les fonctions de Délégué permanent, a été présenté officiellement au Comité, après que l'Amiral eut remercié M. Garry des services particulièrement appréciés qu'il a rendus au cours de son détachement tant au Gouvernement général qu'à la Légion des Combattants, notamment par son action de propagande dans les pays de l'Union qu'il a parcourus.

L'Amiral a mis à profit cette réunion pour faire, en présence du nouveau Comité, un tour d'horizon sur la situation de la France et de l'Indochine à l'égard du conflit mondial, et sur les devoirs qui en découlent pour la Légion d'Indochine. Il a chaleureusement remercié l'Union locale du Tonkin et toute la Légion d'Indochine en la personne de son président fédéral pour les magnifiques résultats que les Légionnaires ont obtenus dans les œuvres d'entr'aide aux victimes de la guerre, et pour le bel exemple qu'ils ont donné lors des bombardements du Tonkin.

Le Chef de l'Union Indochinoise a exalté, à cette occasion, le rôle dévolu à la Légion d'Indochine sur laquelle le Gouvernement général sait pouvoir compter en toutes circonstances.

~

Tournée d'inspection de S. M. Norodom Sihanouk et du Résident Supérieur Gautier.

Le 12 février, S. M. Norodom Sihanouk et le Résident Supérieur Georges Gautier, qui s'étaient retrouvés à l'îlot Cône après une tournée à travers le massif des Cardamomes, ont visité à bord des canonnières *Avalanche* et *Tourane* plusieurs localités de la région frontière khmère-thailandaise.

Partout, la population s'est montrée empressée à les accueillir.

S. M. Norodom Sihanouk et le Résident Supérieur Georges Gautier ont regagné dans la soirée l'Ilot Cône d'où ils ont poursuivi leur voyage vers Réam et Phnompenh.

~

L'Amiral inaugure l'Exposition du Caoutchouc.

L'Exposition du Caoutchouc qui est une des manifestations inscrites au programme de la saison de l'Artisanat a été inaugurée le 15 février par le Gouverneur Général. Celui-ci a visité les deux salles où sont présentées, d'une part, une série de documents sur la production du latex, et, d'autre part, les diverses catégories d'objets en caoutchouc fabriqués en Indochine.

~

Ouverture de l'Ecole Supérieure Technique de la Jeunesse Féminine en Indochine.

Une Ecole Supérieure Technique de la Jeunesse Féminine en Indochine a été ouverte le 17 avril à Dalat.

Cet établissement dispose de locaux appropriés dans le voisinage immédiat de nos deux écoles supérieures de Monitrices et de Cadres de Jeunesse. Il dispensera, en un cycle de 5 mois, un enseignement ménager complet (couture, tricot, coupe, cuisine, économie domestique, puériculture, etc...).

~

Tournée du Résident Supérieur en Annam.

Au cours de cette semaine, le Résident Supérieur Grandjean a inspecté les provinces du Nord-Annam. Il s'est arrêté plus longuement à Vinh où il a conféré avec les Résidents et les mandarins provinciaux des trois grandes circonscriptions du Nord. Il est rentré à Hué dans la soirée du 17 février.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Nicole, fille de M. et de M^me^ **Daniel** (14 février 1944) ;

Dào-nguyêt-Anh, fille de M. et de M^me^ **Dào-thuy-Hai** (4 février 1944).

COCHINCHINE

Yves, fils de M. et de M^me^ **Claverin** (6 février 1944) ;

Marcel, fils de M. et de M^me^ **Huynh-van-Thai** (6 février 1944) ;

Patricia, fille de M. et de M^me^ **Ratzel** (7 février 1944) ;

Lydie, fille de M. et de M^me^ **Durassier** (8 février 1944).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Guy **Vivier** avec M^lle^ Paule **Santoni** ;

M. **Nguyên-van-Phac** avec M^lle^ **Dang-thi-Anh.**

COCHINCHINE

M. Yves de **Villeneuve** avec M^lle^ Jacqueline **Madon** ;

M. Jean **Monge** avec M^lle^ Gisèle **Chanjou.**

MARIAGES.

TONKIN

M. **Nguyên-dinh-Thuan** avec M^lle^ **Tran-thi-Thanh-Mui** (24 février 1944).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

COCHINCHINE

M. Maurice **Duhamel** avec Mlle Mathea **Orsi**.

DÉCÈS.

TONKIN

Marcel, fils de M. et de Mme **Cassin** (12 février 1944) ;

M. Gaston **Le Goff** (13 février 1944) ;

M. Roger **Dordonnat** (14 février 1944) ;

M. Georges **Barrière** (17 février 1944) ;

M. **Luu-dinh-Ky** (15 février 1944) ;

Mme **Bui-thi-Nhuan**, dite Diêu- Trach (14 février 1944) ;

Mme Vve Dông-Chau **Nguyên-huu-Tiên**, née Vu-thi-Thin (9 février 1944) ;

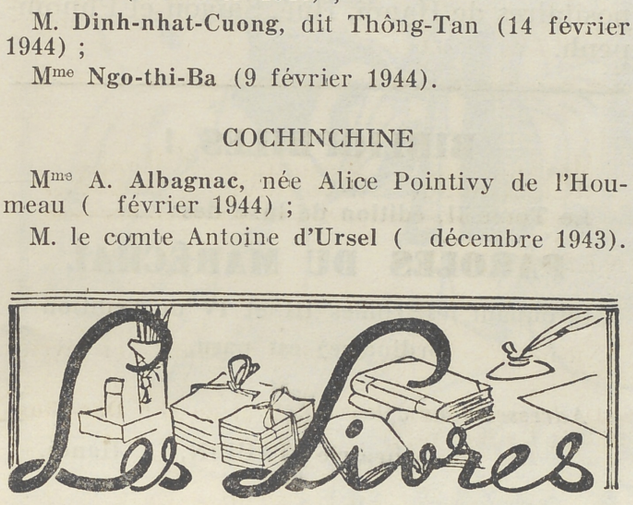
M. **Dinh-nhat-Cuong**, dit Thông-Tan (14 février 1944) ;

Mme **Ngo-thi-Ba** (9 février 1944).

COCHINCHINE

Mme A. **Albagnac**, née Alice Pointivy de l'Houmeau (février 1944) ;

M. le comte Antoine d'**Ursel** (décembre 1943).



DINGO

Dingo, publié chez Taupin par M. Jacques Ponty, pose sous une forme dialoguée, pleine de vivacité et d'agrément, l'angoissant problème de la réadaptation à la Métropole des Coloniaux, ou plus exactement de tous ceux que les circonstances ont dépaysés et transplantés. Nous lui reprocherons de traiter ce sujet d'envergure, d'une manière trop particulière. Il s'en est rendu compte puisqu'il s'en excuse presque, dans un très beau chapitre, à la fin du volume. Nous ne voulons pas dire, par là, que ses héros n'ont pas droit à une personnalité définie. Nous regrettons simplement qu'ils soient dessinés avec un peu d'arbitraire qui leur fait perdre en les limitant, ce qu'ils pourraient représenter d'humain et d'universel. On ne peut guère s'étonner que le fait d'entraîner chez sa sœur, petite bourgeoise soucieuse de respectabilité, un joueur d'accordéon et de trinquer avec lui sous les yeux des visiteurs ; de griser deux petites sœurs des Pauvres ; de faire la chasse à courre aux canards dans la gare et de s'ouvrir dans la foule un chemin, à coups de canard, ne choquent quelque peu cette paisible famille et ne lui donne un idée légèrement erronée de la mentalité coloniale. Et si relever une marchande de légumes, renversée par une auto et faire la quête, pour elle, parmi les badauds attroupés ; si sauver un garagiste compromis dans une affaire de coco ; payer le voyage en France à un ami Moï pour lui montrer le pays, sont, à première vue, des distractions honnêtes et désintéressées, on se demande si elles satisfont uniquement la passion altruiste du héros, ou si elles ne sont pas provoquées par son secret désir d'épater les bons provinciaux si peu à la page. Qu'on le surnomme, ensuite, Dingo, et qu'on lui fasse un peu la tête, avouons qu'il y prend peine.

Ces réserves faites, il nous reste à louer le dialogue vif, endiablé, les tableaux successifs bien campés. L'auteur nous dit que ce roman dialogué était, à l'origine, un scénario de film sur le point d'être joué. C'eût été, sans aucun doute, un très bon film, encore qu'il ne nous paraisse pas profiter suffisamment des immenses ressources que possède le cinéma de développer l'action, dans le temps et dans l'espace, et de nous la présenter alternativement du dehors et du dedans.

Ce que l'auteur ne nous dit pas, c'est qu'il aurait pu en tirer une excellente pièce de théâtre, car son art du dialogue, son habileté à dresser un décor et à entrer dans le vif de l'action, nous ont frappé comme étant les caractéristiques très intéressantes de cette nouvelle œuvre.

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ **D..., Saigon.** — Vous nous demandez pourquoi vous ne recevez pas la Revue depuis un mois et demi. Nous allons vous le dire confidentiellement, c'est parce que vous n'avez pas payé votre abonnement depuis trois mois malgré plusieurs rappels.

~ **N. V. T..., Hanoi.** — Le « Prix littéraire de l'Indochine » est biennal et doit être décerné le 31 décembre de cette année pour les ouvrages parus en 1943 et 1944.

Par exception, l'an dernier, année de sa création, il avait été décerné en avril pour la période 1941-1942.

Vous avez donc, cher lecteur, tout le temps nécessaire pour concevoir, composer, imprimer et faire paraître votre œuvre et concourir cette année.

~ **H. S..., Hanoi.** — La vie n'est pas drôle, osez-vous dire ? Voici une recette pour vous dérider : prenez un canard, de préférence blanc, du type dit mandarin et pesant dans les sept livres. Placez-le devant une glace. Sitôt qu'il aura vu cet autre canard, qui lui ressemble comme un frère, vous le verrez passer par toutes les nuances de l'étonnement, de l'amabilité, de la sympathie, de la sentimentalité, de la stupeur, de la colère et pour finir de l'incompréhension.

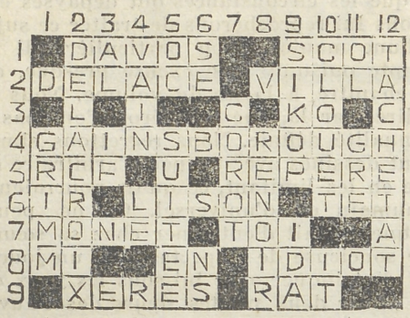
Si le sort de l'homme qui avait perdu son ombre était tragique, je puis vous affirmer que le spectacle du canard qui a rencontré son reflet est cocasse.

Et puis, il vous reste toujours la ressource d'en faire un canard à l'orange.

~ **T. V. H..., Vinh.** — Non.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

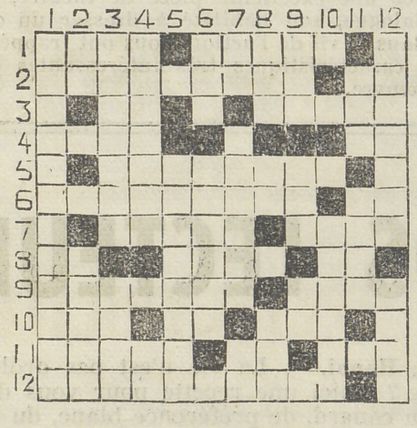
SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 146



MOTS CROISÉS N° 147

Horizontalement.

1. — Individu de la famille des Canidés, illustré par un grand poète — Son compagnon.
2. — Propre à la compagne célèbre d'un prisonnier d'Etat — Interjection.
3. — Ce qu'il faut donner pour arriver à un accord — Recrutas.
4. — Père malheureux — Note.
5. — Variété de couleur.
6. — Adjectif numéral ordinal tiré d'un nom célèbre parmi les conciles — Moins long en 1925 qu'en 1924.
7. — Il est question de lui dans l'Apocalypse — Epaisse.
8. — Deux lettres de thyrse — Ancêtre d'une grande nation — Préfixe.
9. — Complication due à un microbe — Préposition.
10. — Fille d'un inventeur d'il y a 3.500 ans — Terminaisons qui, dans une langue ancienne, indiquait d'ordinaire le genre masculin — Se jette dans une eau froide.
11. — Fut contenu — S'offre aux chiens — Journal d'outre-océan.
12. — Petit-fils de Thétis et de Lycomède.



Verticalement.

1. — Appartient à la période préhistorique.
2. — Qualifie un livre de signatures — Arrose une capitale.
3. — Sont en fâcheux état — Surnom ou diminutif familier.
4. — Instrument à vent — En vigueur depuis au moins six ans.
5. — Diminuât la gravité.
6. — Entière — Nouvellement imposés.
7. — Exprime la répétition — Théâtre en plein air — Termination de mots chimiques.
8. — Esprit — Terminaison latine — Tente.
9. — Article — Rouge, dans une langue étrangère — Préfixe.
10. — Change d'avis (pronominal).
11. — Forteresse — Mesure.
12. — Prénom féminin — Sorte de coquillage marin.

La *Table des matières de* l'année 1943, classée par auteurs et par matière, va prochainement paraître.

Elle sera distribuée gratuitement à nos abonnés, et mise en vente chez nos dépositaires au prix de 1 piastre.

La *Table des matières* de 1940 à 1942 inclus, déjà parue, est en vente chez nos dépositaires de Hanoi, Hué, Saigon et Phnom-penh.

BIBLIOPHILES !

Le Tome II, édition de luxe des

PAROLES DU MARÉCHAL

(groupant les Tomes III et IV de l'édition ordinaire) est paru.

Adressez-vous à la

Librairie TAUPIN, à Hanoi.

Prix de vente : **10 piastres**

Envoi par poste recommandé : **10 $ 90**

Envoi contre remboursement : **11 30**

Une salle vaste et confortable
Une projection nette et audible
Des films de choix

se trouvent au Cinéma

EDEN

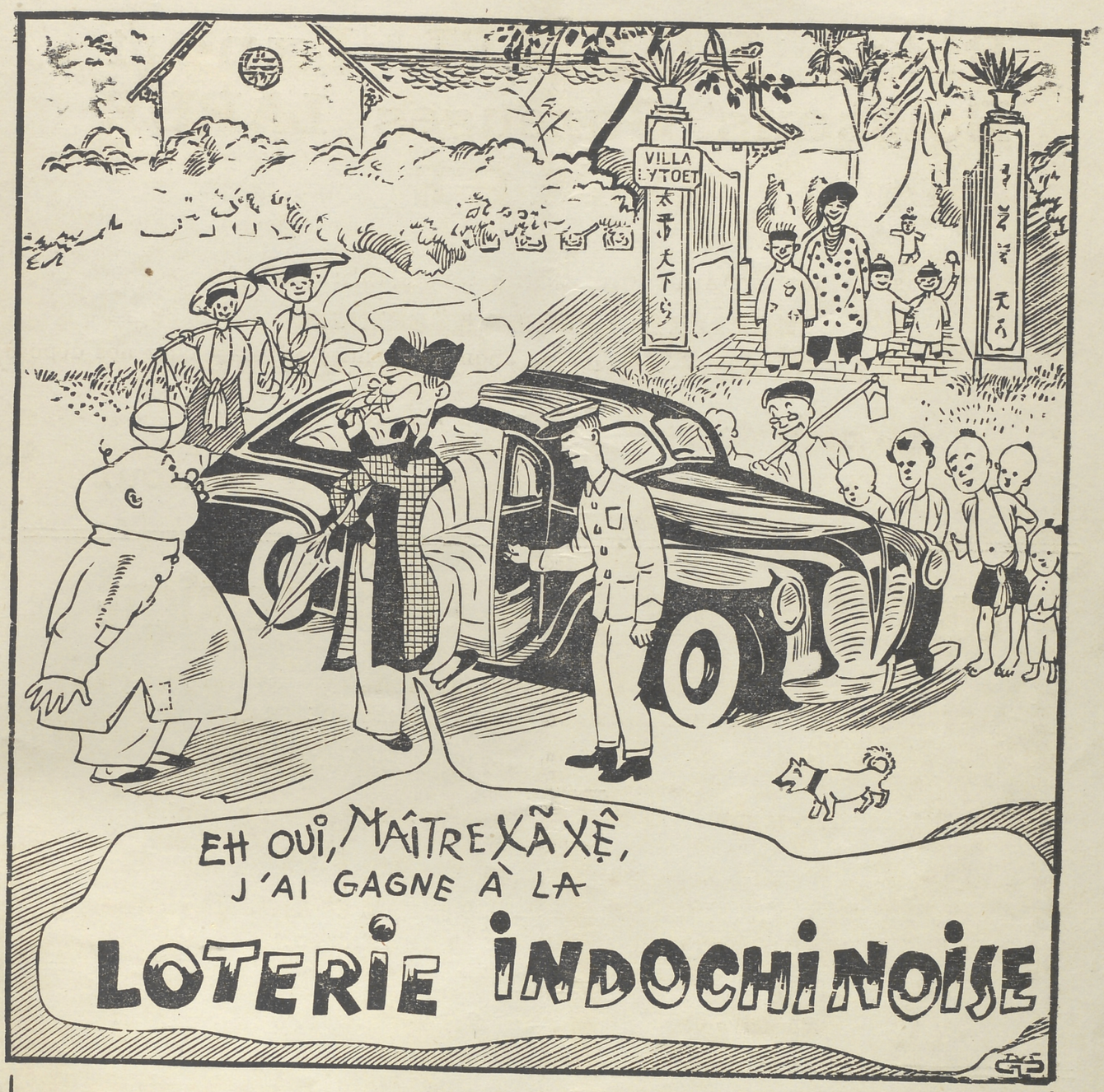
à SAIGON — HANOI

HAIPHONG — PHNOM-PENH

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH. Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, Bd Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société:

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

et dans les principaux centres du Delta.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Bière HOMMEL Export
Boissons Gazeuses LARUE
GLACE

sont des produits que continue à fabriquer la

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES
ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE

S. A. au Capital de 4.712.400 $

En vente partout

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS
Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement
-:- *Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy* -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE
de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

OFFSET
PHOTOGRAVURE
TYPOGRAPHIE

IMPRIMERIE TAUPIN & CIE

8, 10, 12, RUE DUVILLIER — HANOI

TÉL. Nos 147-148

Université Côte d'Azur. Bibliothèques